gaz

Rapport du contrôle de concessions 2016

ÉDITION **DÉCEMBRE 2018**

SIEIL SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE D'INDRE-ET-LOIRE

territoire d'énergie INDRE-ET-LOIRE

RAPPORT DE CONTRÔLE DES CONCESSIONS GAZ - DONNÉES 2016

Glossaire
Préambule

1
Caractéristiques générales des concessions - p.5

2
La structure des réseaux - p.9

Réseaux de distribution
Extensions de réseaux
Renouvellements d'ouvrages
Abandons de canalisations
Branchements individuels
Conduites et branchements particuliers dans le collectif
Raccordements finaux

3
Le service aux usagers - p.16

Surveillance des ouvrages concédés
Incidents d'exploitation
Évolution des ventes
Coupures pour impayés
Qualité du gaz distribué
Injection de biométhane

4
Le patrimoine - p.23

Analyse comptable
Le compte « droit du concédant »

5
Synthèse - p.28

6
Tableaux - p.30

7
Fiches inventaires - p.38

Fiche inventaire du périmètre concédé
Fiches inventaires des concessionnaires
Fiches inventaires des communes

Glossaire et abréviations

ATRD..... Accès des tiers aux réseaux de distribution (tarifs d'accès...)
A.Us .....Appel d'usagers
CDC .....Cahier des charges
CGCT .....Code Général des Collectivités Territoriales
C.I. .....Conduite d'immeuble
CM .....Conduite montante
CRAC .....Compte-rendu annuel d'activité du concessionnaire
Ctrl C .....Contrôle de concessions
Dp.....Données partielles
DSP .....Délégation de service public
n.f......Non fiable, données non fiables
GN .....Gaz naturel
GRT GAZ....Gaz réseau transport de gaz
GWh.....Gigawatt par heure
H.T......Hors taxes
ICPE.....Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
ISC .....Information commercialement sensible
INSEE.....Institut national de statistiques
kWh .....Kilowatt par heure
K€.....Kilo euros (milliers d'euros)
Mdg .....Manque de gaz
M€.....Millions d'euros
MPB..... Moyenne pression de type B (de 400 millibars à 4 bars)
MPC.....Moyenne pression de type C (de 4 bars à 25 bars)
M/Us.....Mètres par usager
MWh .....Mégawatt par heure
Nb. .....Nombre
n.c......Non communiqué, données non communiquées
n.d......Non disponible, données non disponibles
OCG .....Organe de coupure gaz
Odg .....Odeur de gaz
PCS .....Pouvoir calorifique supérieur
PCSJ.....Pouvoir calorifique supérieur journalier
PDL .....Point de livraison
PE.....Polyéthylène
PEHD .....Polyéthylène haute densité
PNR.....Propane non raccordé (citerne provisoire en attendant la mise en service du réseau)
RG .....Remise gratuite
RGP .....Recensement général de la population
RP.....Recensement de la population
RSF .....Recherche systématique de fuites
SAEML .....Société anonyme d'économie mixte locale
S.O. .....Sans objet

1

TÉLÉCHARGEZ gratuitement sur votre smartphone ou tablette l'application «CP clicker»...

2

... et SCANNEZ la couverture de ce rapport. Vous aurez accès en plus aux annexes, aux photos, aux vidéos...

LE PRINCIPE DU PAPIER CLIQUABLE

Établir une vraie relation entre l'information sur le papier et des services proposés en temps réel sur Internet grâce à l'application CP Clicker. Cette nouvelle technologie permet de définir des zones cliquables directement incorporés dans les documents et les images. Ces zones cliquables permettent d'accéder à une information complémentaire via un lien (sites web, pdf, réseaux sociaux, Youtube, mails...).

Données 2016 - Édition Décembre 2018
Direction de la publication : Sophie Nicolas
Rédaction : SIEIL
Photographie : SIEIL
Impression : Sogepress
Création et réalisation graphique : **www.goodby.fr**

IMPRIM'VERT

Préambule

Le mot du contrôle des concessions

L'équipe du pôle contrôle des concessions

La confiance n'exclue pas le contrôle.
Sans lui, la confiance ne sert à rien. Il faut donc contrôler les concessionnaires et la loi est là pour nous le rappeler.

Certes nos concessionnaires sont sérieux, et en matière de distribution du gaz en réseau il faut l'être, mais au final c'est le patrimoine de nos communes qui reste l'assise du contrôle.

C'est un bien commun qu'il nous faut connaitre pour mieux l'entretenir et le transmettre à nos Collectivités pour l'intérêt de tous, nos enfants, nos personnes âgées, nos commerçants, nos artisans, nos entreprises,...

Le contrôle s'exerce donc sur les aspects techniques (identification des éléments physiques des réseaux), comptables et financiers ainsi que sur les relations avec les usagers.

Maître d'ouvrage des réseaux publics de distribution de gaz des 105 communes qui lui ont transféré leur compétence gaz au 31 décembre 2016, le SIEIL assure annuellement le contrôle réglementaire des concessionnaires.

Rien n'est figé, tout est perfectible, et cette année encore les concessionnaires, dont GrDF, nous montrent qu'ils souhaitent progresser sur les informations communiquées.

Nous sommes sur la bonne voie pour obtenir des informations fiables et nécessaires à un exercice du contrôle complet.

Dans ce nouveau rapport, les informations présentées sont issues des bases de données des concessionnaires.

Les données techniques, commerciales et comptables fournies par chacun d'eux ont fait l'objet d'un contrôle de leur qualité, véracité et cohérence par le SIEIL.

Les concessionnaires ayant apporté des précisions par rapport à l'année précédente, le rapport peut présenter des écarts dans les tableaux dus à l'ajustement et la fiabilisation des données.

Ce rapport, comme les années passées, fait part d'observations qui apparaissent en rouge dans le texte.

Pour votre confort de lecture, les tableaux chiffrés sont regroupés en fin de document.

Les fiches d'informations sur chacune des communes distribuées en gaz et les fiches descriptives par concessionnaire sont dorénavant dématérialisées et accessibles par internet via l'application «CP clicker».

Chaque commune adhérente ayant un réseau de distribution publique de gaz en service trouve ainsi un inventaire de son patrimoine fin 2016, un descriptif technique du réseau, ainsi que des précisions sur le service rendu.

À toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne lecture !

De g. à d. : Pascal BARROUX : Responsable du service gaz,
Sophie NICOLAS : Directrice Générale des Services,
Joris BARBIER : Responsable système d'information géographique,
Marie LEFORT : Responsable du pôle contrôle des concessions

1 Caractéristiques générales des concessions

Fin 2016, ce sont 105 communes (dont Chatillon-sur-Indre [36]) qui ont transféré leur compétence gaz auprès du SIEIL.

69 de ces communes disposent d'un réseau public dont 34 en gaz naturel et 35 en gaz propane *(cf tableau n° 16 pages 36 et 37)*.

En 2016, 14 concessions ont été attribuées par le SIEIL à Sorégies pour les communes d'Autrêche, de Beaumont-la-Ronce (devenue depuis le 1er janvier 2017 commune déléguée de la commune nouvelle de Beaumont-Louestault), Chédigny, Cinais, Ciran, Draché, Gizeux, Les-Hermites, Parcay-sur-Vienne, Saint Quentin-sur-Indrois, Sainte Catherine-de-Fierbois, Seuilly, Thizay et Villiers-au-Bouin.

6 communes ont transféré leur compétence gaz au SIEIL en 2016 : Antogny-le-Tillac, Beaumont-en-Véron (concession GrDF), Cheillé, Continvoir, Lerné et Saint Christophe-sur-le-Nais.

Celles-ci ont fait l'objet de procédures de mise en concurrence en 2016-2017 pour mettre en place une délégation de service public de la distribution du gaz en réseau public.

Les contrats de concessions ayant été signés en 2017, ces communes n'apparaissent pas dans le présent rapport.

La commune de Lémeré n'est pas présente non plus car la procédure de délégation de service public n'a pas abouti.

12 communes n'apparaissent pas non plus dans le rapport car elles ne sont pas desservies en gaz au 31 décembre 2016 : Assay, Athée-sur-Cher, Beaumont-Village, Bridoré, Dierre, Esves-le-Moutier, Manthelan, Saint Antoine-du-Rocher, Saint-Flovier, Saint-Patrice (devenue depuis le 1er janvier 2017 commune déléguée de la commune nouvelle de Côteaux-sur-Loire), Sublaines et Villaines-les-Rochers.

Pour ces communes (concessions Sorégies), fin 2016, les travaux de création de réseaux sont en cours ou encore au stade des études.

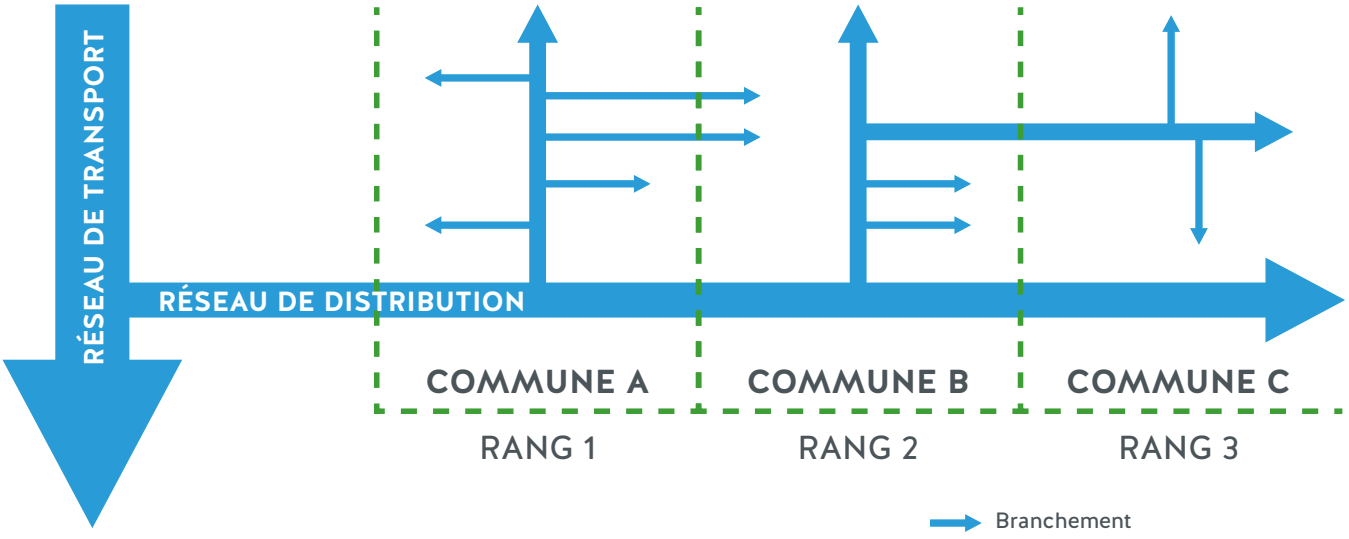

Dessertes en rang n avec GrDF
Schéma de principe de la distribution publique de gaz naturel en réseau

> Concessions historiques de distribution publique du gaz naturel en réseau :

Dites «historiques» ces concessions ont été mises en place sans procédure de mise en concurrence dans le cadre de la Loi de nationalisation n°46.628 du 8 avril 1946 modifiée et de ses textes d'application.

Ces concessions sont exploitées par GrDF pour 29 communes *(cf tableau n°16 page 36)*.

> Concessions mises en place dans le cadre d'une délégation de service public de la distribution publique du gaz naturel en réseau :

Ces concessions ont fait l'objet d'une procédure de mise en concurrence dans le cadre de la Loi Sapin n° 93.122 du 29 janvier 1993 modifiée et du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Exploitées par GrDF les communes de Panzoult (pour le hameau de la Garnauderie), Saché, Saint-Étienne-de-Chigny, Saint-Jean-Saint-Germain et Sorigny sont ainsi en délégation de service public.

L'alimentation en gaz naturel se fait à partir de postes de livraison sur le réseau de transport de gaz naturel *(cf tableau n° 2 page 30)*.

> Concessions mises en place dans le cadre d'une délégation de service public de la distribution publique du gaz propane en réseau :

Ces concessions ont fait l'objet de procédures de mise en concurrence pilotées par le SIEIL.

Butagaz, Primagaz et Sorégies (distributeurs et fournisseurs de gaz propane) sont les 3 concessionnaires actuels en propane pour le SIEIL.

Butagaz dessert Neuville-sur-Brenne et Primagaz Nouzilly.

Sorégies est concessionnaire pour 64 communes dont 33 desservies en gaz à partir d'un stockage et d'un réseau public.

Les réseaux propane sont alimentés à partir de stockages implantés au plus près des usages *(cf tableau n°2 page 30)*.

Le périmètre concédé (Indre-et-Loire et Châtillon-sur-Indre) à fin 2016,

couvre 2 356 km

pour 148 205 habitants

16 171 points de livraisons
desservis (PDL)

pour 59 961 résidences principales

27 % de taux de raccordement
(26,8 % en 2015) *cf tableau n°1 page 30.*

Évolution du périmètre des concessions SIEIL

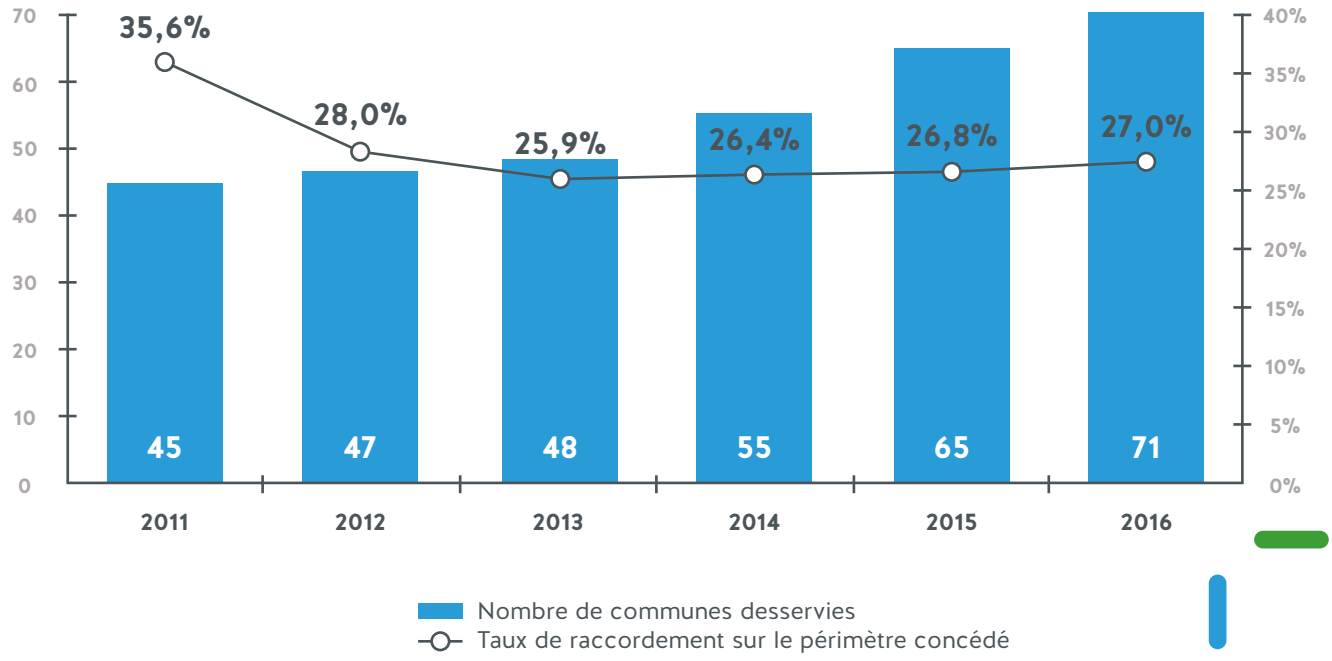

Les distributions publiques du gaz concédées par le SIEIL

LES DISTRIBUTIONS PUBLIQUES DU GAZ CONCÉDÉES PAR LE SIEIL AU 31/12/2016

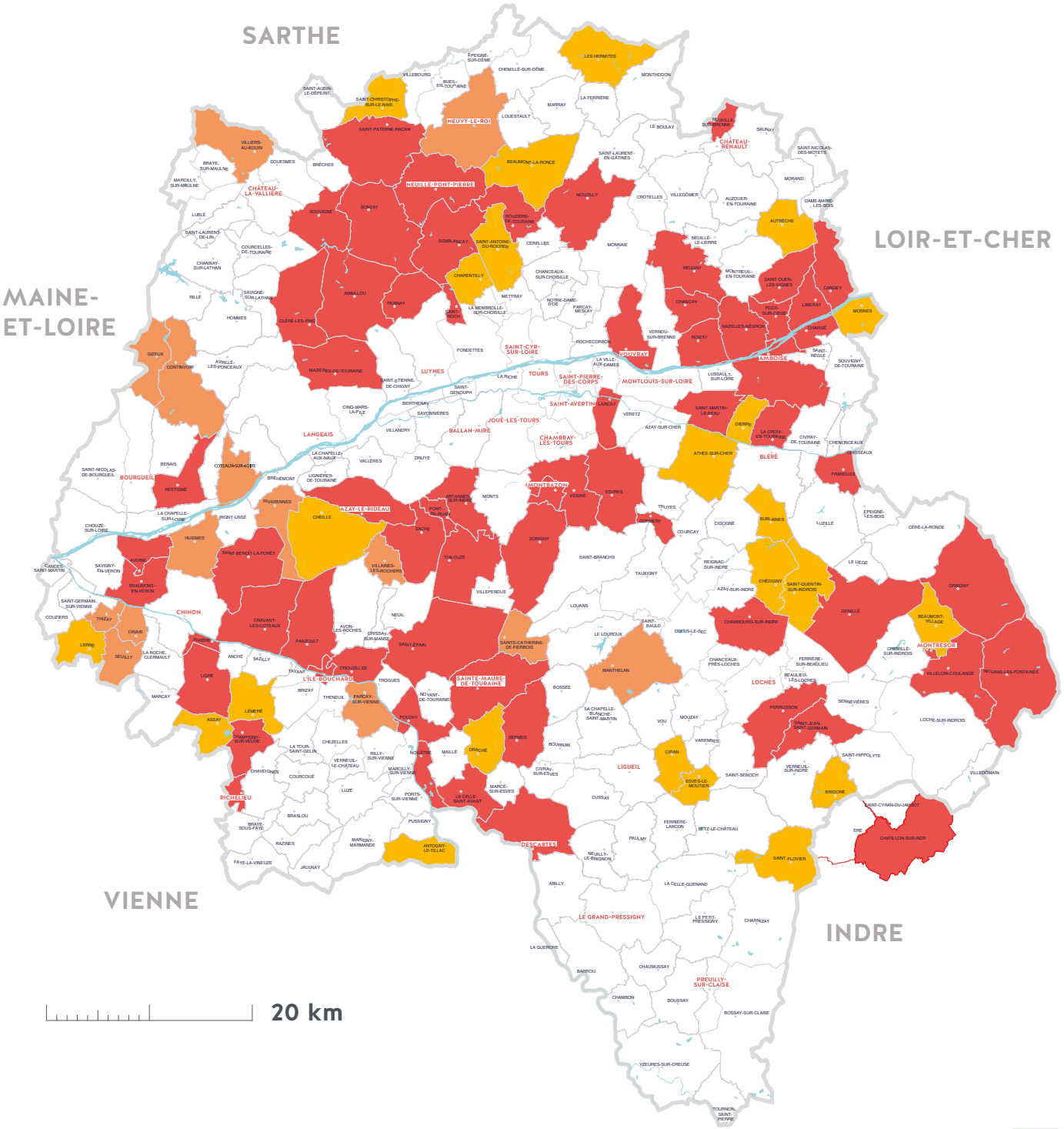

Aucun réseau de distribution en gaz (23 communes)

Présence d'un réseau privé de distribution de gaz (14 communes)

Présence d'un réseau public de distribution de gaz (66 communes)

Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, décembre 2016

LES CONCESSIONNAIRES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DU GAZ AU 31/12/2016

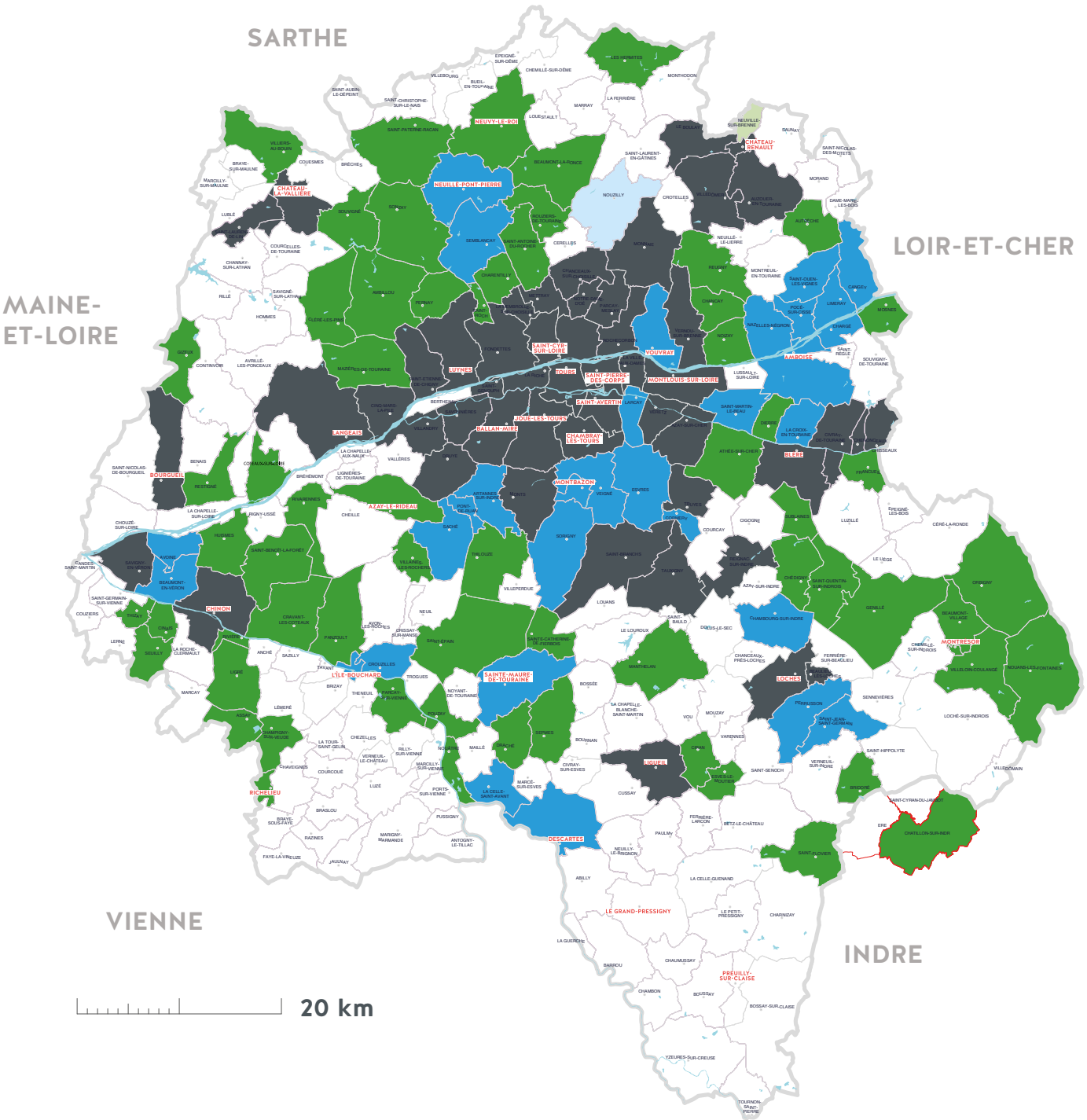

Autorité organisatrice de la distribution publique
Source : BDCarto IGN, SIEIL Service Cartographie, décembre 2016

2 La structure des réseaux

Les réseaux (canalisations réseaux et branchements) sont suivis par leur niveau de pression d'utilisation, les matériaux employés et leur année de mise en service.

Les informations sont données par les concessionnaires dans le cadre du contrôle annuel des concessions.

Réseaux de distribution
• Par niveau de pression

2 pressions sont utilisées

(cf tableau n°3 page 30) :
• la moyenne pression de type B (MPB de 400 mbar à 4 bars) ;
• la moyenne pression de type C (MPC de 4 bars à 25 bars)

D'une longueur de 615 km (soit 97 % des 636 km de réseaux de distribution du SIEIL) la MPB est utilisée pour la distribution client.

La MPC sert au transit du gaz (21 km en acier, soit 3 % des réseaux) uniquement pour le gaz naturel pour GrDF. En 2016, GrDF a étendu son réseau en MPB de 6 km pour un coût de 529 k€. Sorégies, pour les créations et extensions de réseaux, a investi 496 k€ pour 4,8 km de réseau.

En 2016 Sorégies a construit des réseaux en premier établissement sur les communes de Champigny-sur-Veude, Charentilly, Cravant-les-Coteaux, Genillé, Panzoult, Restigné et Rivière.

Évolution du linéaire de réseau par usager (en mètres par usager m/Us) gaz naturel et propane

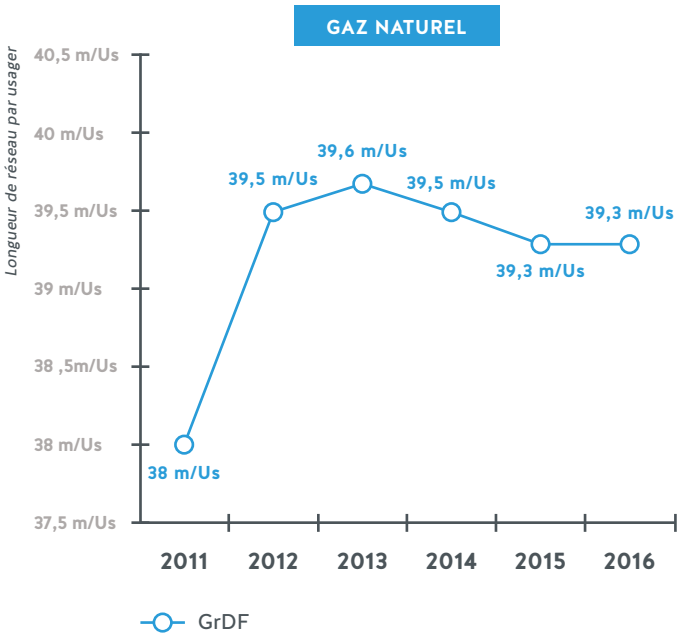

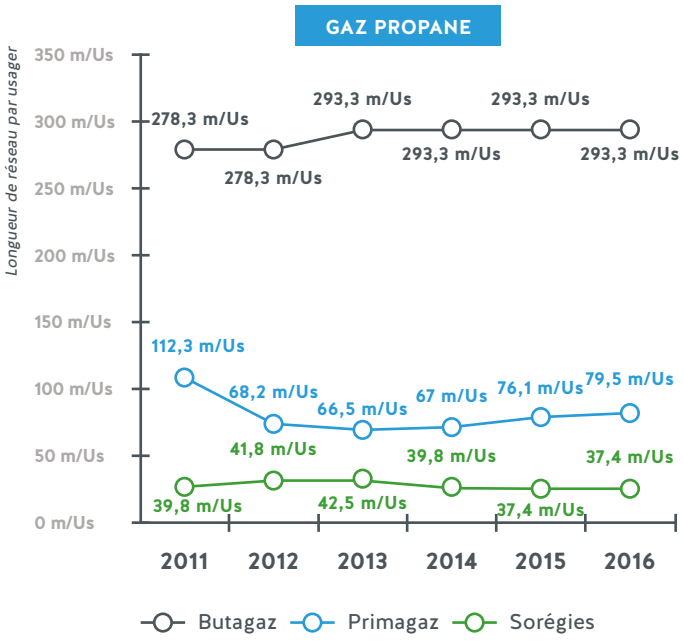

Réseaux de distribution

• Par matériaux

Les réseaux et les branchements sont majoritairement réalisés en polyéthylène (PE).

Le PE, d'une durée de vie estimée à une centaine d'années, est dorénavant le plus utilisé car c'est un matériau souple qui limite la pose de raccords susceptibles d'être à l'origine de fuites.

L'acier et le cuivre sont aussi employés.

Fin 2016, avec 594 km, GrDF représente 93,4 % des réseaux en service sur les concessions du SIEIL, toutes pressions et matériaux confondus.

Sorégies exploite 38,3 km de réseau, Butagaz 1,2 km et Primagaz 2,5 km.

557 km de canalisations sont en PE sur le périmètre du SIEIL soit 87,6 % des réseaux *(cf tableau n° 4 page 31).*

GrDF, sur le périmètre du SIEIL, exploite 78,1 km (en baisse de 370 m) de réseau en acier.

La commune d'Amboise représente 40,5 % de ces canalisations, avec 31,6 km.

Fin 2016, 666 mètres de canalisations sont en cuivre sur Amboise soit 98,5 % du périmètre de GrDF (676 mètres).

Linéaire de réseau par type de matériaux pour GrDF fin 2016

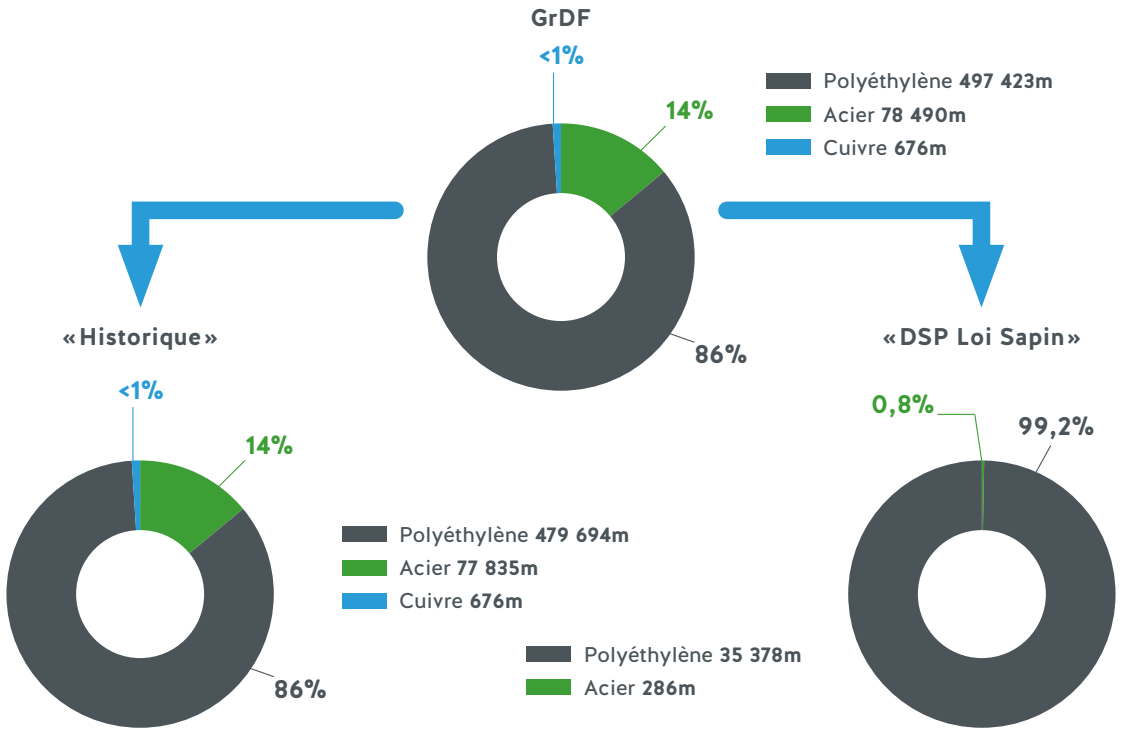

Canalisation en acier (GrDF)

Pose d'une canalisation en PE

Réseaux de distribution

• Par âge du réseau

Les réseaux sont suivis sur 3 périodes : Inférieur à 30 ans, de 30 à 45 ans et plus de 45 ans.

Sur le périmètre des concessions SIEIL, les réseaux en gaz naturel, avec GrDF, se répartissent comme suit :

	PE		Acier		Cuivre		TOTAL	
	Longueur (km)	%	Longueur (km)	%	Longueur (km)	%	Longueur (km)	%
Moins de 30 ans	503,6	96,1	20,8	3,9	0	0	524,4	100
De 30 à 45 ans	11,5	21,5	41,9	78,5	0	0	53,4	100
Plus de 45 ans	0	0	15,4	95,8	0,7	4,2	16,1	100
TOTAL	**515,1**	-	**78,1**	-	**0,7**	-	**593,9**	**100**

Les réseaux exploités par GrDF ont en moyenne 20 ans.

Les réseaux de plus de 45 ans représentent 16,1 km dont 12,5 km en acier et 666 m en cuivre concernent Amboise et 2,4 km en acier et 10 m en cuivre sont sur Nazelles-Négron.

Les réseaux construits dans le cadre des concessions en délégation de service public (5 communes avec GrDF en gaz naturel et 33 communes en gaz propane avec Butagaz, Primagaz et Sorégies) sont les plus récents.

Répartition des communes alimentées en gaz naturel par GrDF selon l'âge moyen de leurs réseaux au 31/12/2016

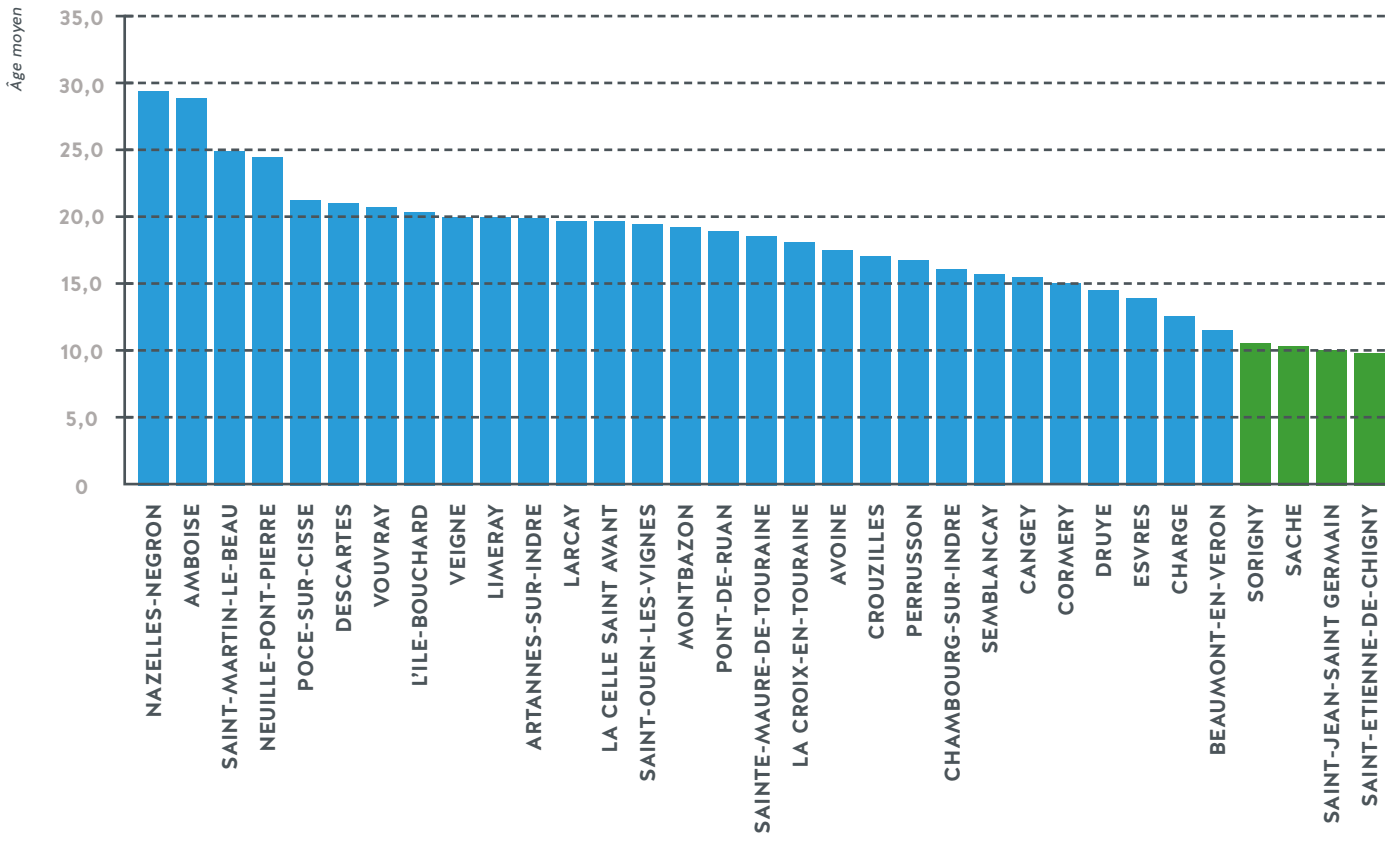

Communes desservies dans le cadre de la loi de nationalisation, Loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée

Communes desservies dans le cadre de la Loi Sapin, Loi n° 93-122 du 29 janvier 1993

Répartition du linéaire GrDF par année de pose et par matériaux (inventaire technique) au 31/12/2016

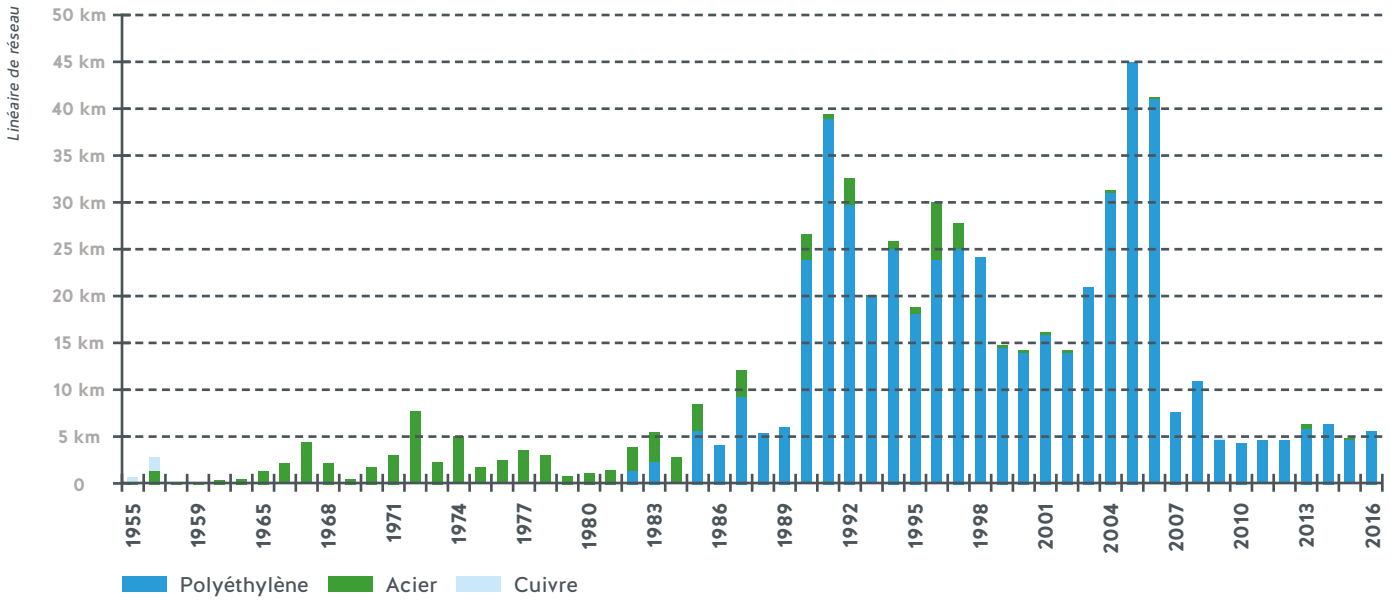

Répartition du linéaire Sorégies par année de pose (inventaire technique) au 31/12/2016

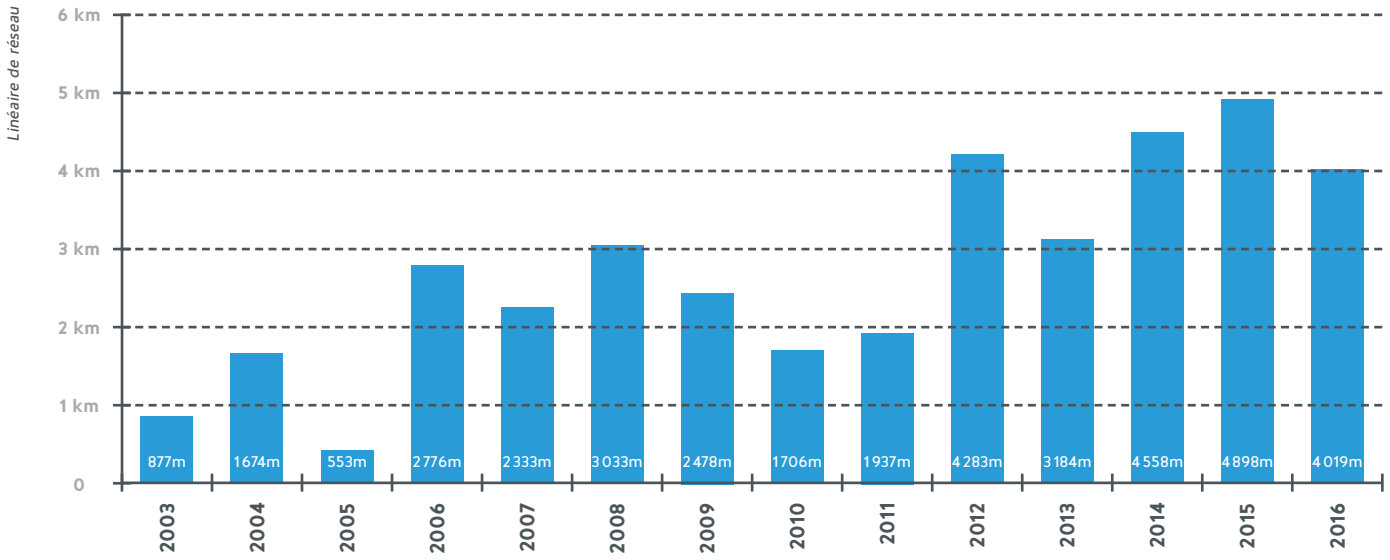

LA PROTECTION CATHODIQUE DES CANALISATIONS EN ACIER

L'acier des canalisations pouvant être corrodé par la nature du terrain, il doit être protégé activement par un système de protection cathodique.

Les mesures de potentiel sur les canalisations acier permettent de s'assurer que la protection est efficace.

Les défauts dans les mesures sont déclarés annuellement à la DRÉAL CENTRE à Orléans en 3 catégories :

Niveau 1	**Non-conformité majeure**	Écart important présentant un risque sérieux de fuites consécutives à la corrosion des réseaux
Niveau 2	**Non-conformité moyenne**	Écart concernant une exigence non traitée, traitée partiellement ou mettant en cause la fiabilité des résultats de mesure, mais n'ayant pas d'incidence sur la corrosion des réseaux
Niveau 3	**Non-conformité mineure**	Écart concernant une exigence devant être davantage formalisée ou précisée

NOTA :
Des canalisations en acier peuvent être posées sur plusieurs communes et être protégées par une protection cathodique installée sur une commune n'ayant pas transféré sa compétence au SIEIL.
Les canalisations sont donc protégées et contrôlées, les mesures de potentiel n'apparaissant pas dans les éléments du contrôle transmis par le concessionnaire.

Seul GrDF exploite des canalisations en acier.

En 2016, GrDF a réalisé 123 mesures de potentiel sur les 147 prises de potentiel réparties sur 20 communes.

Deux communes ont fait principalement l'objet des contrôles : Amboise avec 42 mesures pour 62 prises et Nazelles-Négron avec 18 mesures pour 21 prises.

Sur les 123 mesures, 2 ont révélé un potentiel anormal ne rentrant pas dans le cadre des non-conformités de niveau 1, 2 ou 3 soumises à déclaration.

Extension des ouvrages

Une extension de réseau se fait à partir d'un réseau existant pour permettre ensuite de nouveaux branchements.

Il est à noter que le coût du mètre linéaire posé varie considérablement selon les conditions de pose (nature de la chaussée, accotement meuble ou trottoir, centre-ville ou campagne, etc.).

GrDF a étendu son réseau de 5,9 km en 2016, pour un investissement de 529,6 k€ (88,67 € du mètre).

Sorégies a étendu ses réseaux de 4,8 km (dont principalement 940 m pour la création du réseau de Restigné et 1.067 m pour Azay-le-Rideau Avenue de la gare) pour un investissement de 496,1 k€ (coût comprenant la création des stockages [sites + réservoirs + accessoires dont armoires de couplages] et la construction du réseau).

Stockage enterré 4 x 3,2 tonnes
Le Plessis AZAY-LE-RIDEAU

Stockage aérien de 2 x 22 tonnes
ZA La Loge AZAY-LE-RIDEAU

Renouvellement des ouvrages

Une canalisation existante ancienne ou présentant un défaut ou n'ayant plus les bonnes caractéristiques techniques (débit, pression) peut être remplacée par une nouvelle canalisation, c'est le renouvellement.

Pour les délégataires propane, leurs réseaux sont trop récents pour ce type de travaux.

GrDF a renouvelé 260 mètres de canalisations pour 47,5 k€ (183 € par mètre) de canalisations en PE sur Amboise.

GrDF a procédé au renouvellement de 37 branchements individuels pour 74 k€, 1 branchement collectif pour 4 k€ et 2 ouvrages collectifs d'immeubles pour 8,2 k€.

Cela vaut aussi pour les modifications des sites de stockage propane.

Ainsi la consommation d'un réseau propane le nécessitant, un site de stockage peut être démantelé suite à la création d'un site de stockage plus important (exemple, le site de stockage du Plessis, à Azay-le-rideau, qui a été démantelé en 2014 (4 x 3,2 tonnes enterrés), remplacé par une citerne 22 tonnes aérienne sur le site de la ZA de la Loge.

Abandon de canalisations

L'abandon indique que la canalisation a été soit retirée, soit neutralisée et laissée dans le sol ou réutilisée pour un autre usage.

Le suivi cartographique des canalisations abandonnées permet de renseigner très rapidement les maîtres d'ouvrages et exécutants qui pourraient découvrir la canalisation lors de travaux, celle-ci n'étant plus recensée au titre du décret anti-endommagement cité page 17.

En 2016, GrDF a abandonné 253 m de canalisations dont 250 m en acier (de 1981) sur Amboise et 3 m en PE (de 2004) sur Avoine.

Les canalisations abandonnées sont répertoriées dans la cartographie de GrDF.

Branchements individuels

Un branchement individuel comprend la canalisation reprise sur la canalisation principale (réseau), le coffret gaz et ses accessoires (coupure, détendeur, comptage et sécurité). Les branchements individuels ont été estimés à partir des données du service rendu aux usagers transmises par les concessionnaires.

Butagaz :
Pour Butagaz, la situation est toujours aussi critique avec un taux d'improductifs de 92,2 % (les branchements sont réalisés et les coffrets posés sans compteurs car il n'y a pas de contrats [clients]).

POINT DE VIGILANCE

Malgré ses engagements Butagaz n'a pas fait la promotion de son service et n'a donc pas amélioré sa situation.

GrDF :
Fin 2016, les branchements individuels, pour GrDF, sont estimés à 16 900 dont 15 012 branchements individuels actifs *(cf tableau n° 7 page 31)*.

GrDF exploite 2 657 branchements particuliers en immeubles collectifs.

POINT DE VIGILANCE

Concernant les branchements individuels, le SIEIL réitère sa demande à GrDF de procéder au recensement EXHAUSTIF de l'ensemble de ces branchements.

A noter que GrDF pourrait à l'avenir arriver à mieux connaitre son patrimoine grâce à la pose du nouveau compteur type GAZPAR.

Primagaz :
Primagaz a perdu 1 client portant ainsi à 31 les ouvrages actifs. Le taux de branchements inactifs passe à 61,7 % avec trois branchements réalisés en 2016 mais pas en service au 31 décembre 2016.

La nouvelle grille tarifaire de Primagaz (- 9 % sur le gaz et – 29,7 % sur l'abonnement) n'a pas apporté de changement sur le nombre de contrats.

La nouvelle grille a cependant permis aux clients de réaliser des économies sur leurs factures.

Sorégies :
Fin 2016, Sorégies exploite 1 178 branchements individuels avec un taux d'improductifs de 13,1 % (154 branchements) contre 10,8 % (108 branchements) fin 2015.

Le taux d'improductifs s'explique par la volonté des communes et du SIEIL de proposer, dans les nouveaux lotissements, la desserte de gaz en réseau.

Cependant les acquéreurs restent maitres du choix de leur énergie et ne prennent pas forcément l'option gaz.

Le taux de pénétration moyen (nombre de clients sur nombre de branchements) constaté sur les lotissements (GrDF et Sorégies) est de 35 % (pour 100 branchements potentiels 35 clients raccordés).

Conduites montantes, conduites d'immeubles et branchements particuliers dans le collectif

Répartition des branchements et ouvrages pour fin 2016
Les conduites montantes, les conduites d'immeubles et les branchements particuliers concernent les habitations collectives.

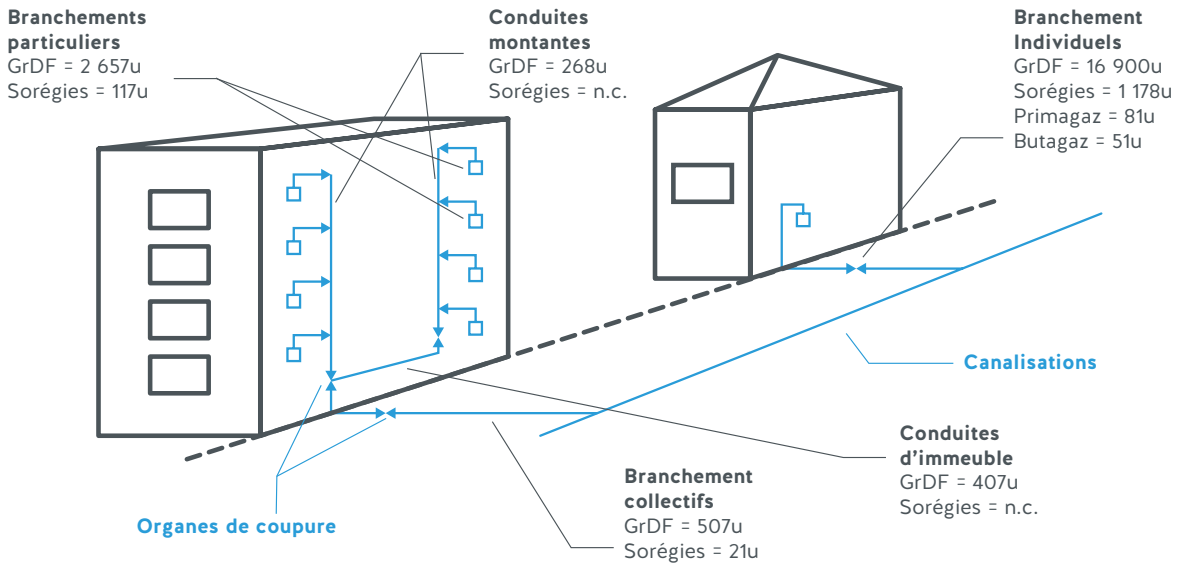

Seuls GrDF et Sorégies sont concernés.

GrDF disposerait sur le périmètre du SIEIL de 507 branchements collectifs pour desservir 2 657 branchements particuliers (donnée reconstituée) en immeubles collectifs.

POINT DE VIGILANCE

Le SIEIL demande à GrDF de recenser EXHAUSTIVEMENT ses branchements particuliers en immeubles collectifs.

Sorégies disposerait (données comptables) de 21 branchements collectifs pour desservir 117 branchements particuliers en immeubles collectifs.

POINT DE VIGILANCE

Sorégies devra constituer l'inventaire technique des ouvrages collectifs d'immeubles associés (conduites d'immeuble, conduites montantes, nourrices de compteur, etc.) celui-ci n'ayant jamais été constitué.

Butagaz et Primagaz ne sont pas, à ce jour, concernés par les branchements collectifs.

Répartition des raccordements finaux (actifs et non actifs) selon les délégataires au 31/12/16

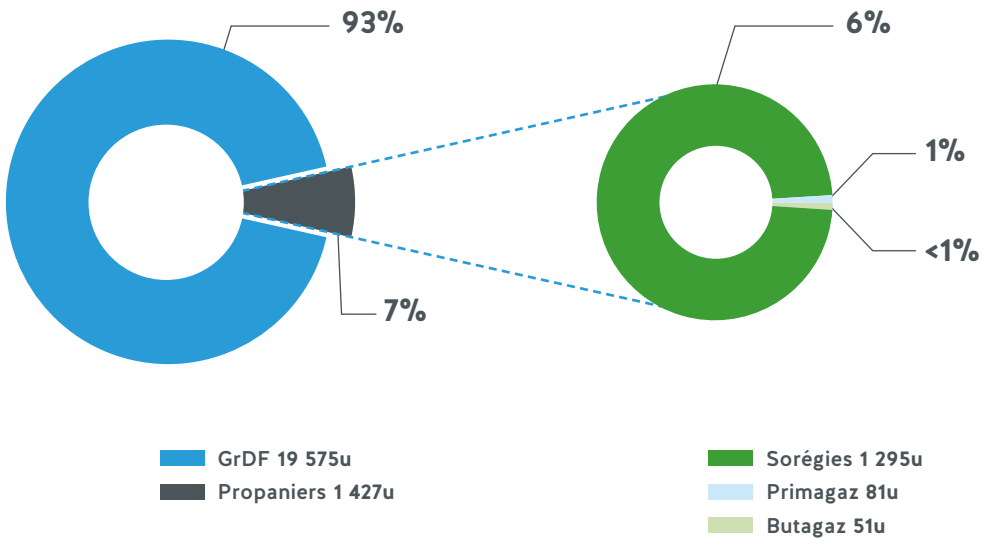

Raccordements finaux

Les raccordements finaux sont la somme des branchements individuels et particuliers sur le périmètre concédé.

Pour GrDF, il y aurait 16 756 ouvrages actifs pour, a priori, plus de 19 575 ouvrages existants. ***(cf tableau n°8 page 32)*** **soit un taux d'improductifs de 22 %.**

Le tableau n° 8 page 32 présente des écarts avec le rapport du contrôle au titre de 2015 car des éléments de 2015 ont été actualisés en 2016.

POINT DE VIGILANCE

Les concessionnaires propane devront continuer à fiabiliser leurs inventaires techniques et comptables.

3 Le service aux usagers

Surveillance des ouvrages concédés

La surveillance consiste à rechercher d'éventuelles fuites sur les réseaux et les branchements.
Celle-ci se fait, soit avec des véhicules de surveillance et de recherche (VSR) de fuites, soit à pieds avec des détecteurs à mains et contrôles visuels. Les coffrets gaz ainsi que les sites de stockages et tout autre équipement servant à la distribution du gaz sont aussi contrôlés.

Transmetteur GSM de niveau de réservoir propane

Rampe (en rouge) d'aspersion d'eau pour refroidissement d'un réservoir 22 tonnes en cas d'incendie

En 2016, Butagaz a surveillé et contrôlé l'intégralité de ses réseaux, soit 1,2 km, pour un coût de 3,8 k€.

Primagaz a surveillé 2,5 km pour 3,3 k€.

Sorégies a surveillé 9,2 km de ses réseaux soit 24 % des 38,3 km de réseau en service. En 2016, Sorégies a dépensé 21,4 k€ pour l'entretien de ses réseaux et stockages (35 sites et 61 réservoirs).

POINT DE VIGILANCE

Pour 2016, seul 7,6 % des réseaux de GrDF (soit 45 km sur 594 km) ont fait l'objet d'une recherche systématique de fuite (RSF), essentiellement avec un véhicule de surveillance routière (VSR) (cf tableau n° 9 page 32).

GrDF, en 2017, devra effectuer une recherche de fuites complète sur 17 communes soit pour un peu plus de 294 km.

GrDF a signalé 2 fuites confirmées sur Amboise.

POINT DE VIGILANCE

GrDF ne peut toujours pas détailler les dépenses d'entretien de ses réseaux à la maille de la concession (périmètre SIEIL) et par commune.

Les sites de stockage de gaz propane, d'une capacité supérieure à 6 tonnes et inférieure à 50 tonnes de gaz stocké, sont soumis à la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) à la rubrique 4718 «gaz inflammable liquéfiés en réservoirs manufacturés». Ils sont soumis à un contrôle périodique quinquennal obligatoire. *(cf tableau n°10 page 33).*

Les sites de stockage classés ICPE en concessions SIEIL sont à jour de contrôles périodiques *(cf tableau n°10 page 33).*

GrDF a procédé en 2016 à la surveillance de 134 ouvrages collectifs d'immeubles (conduites d'immeubles et colonnes montantes) soit 50 % du parc.

A noter que 19 ouvrages avaient été surveillées en 2015. Aucune fuite détectée.

Incidents d'exploitation

Les incidents sur les réseaux publics de gaz sont signalés par des appels extérieurs (usagers, tout public, secours, etc.) et internes (agents des concessionnaires) qui génèrent des bons d'incidents facilitant la traçabilité des interventions. *(cf tableau n° 11 page 33).*

Pour 2016 il faut constater que le nombre de bons d'incidents pour l'ensemble des concessions est de nouveau en augmentation.

Il passe ainsi de 328 en 2015 à 391 en 2016 dont 369 bons concernant GrDF (94,37 %), 20 pour Sorégies (5,11 %) et 2 pour Primagaz (0,5 %).

L'augmentation constatée est due à un plus grand nombre d'appels pour manque de gaz qui passe de 90 en 2015 (29 % des appels) à 160 en 2016 (43,4 %).

Sur ces 160 appels, 32 sont sans objet (pas de défaut constaté), 29 font suite à une action humaine volontaire pour couper le gaz, 38 font suite à des travaux et donc à une coupure normale et 37 d'origines diverses.

A noter que la ville d'Amboise ne représente plus que 24,9% des appels (62,4 % en 2015) soit 92 appels dont 46,7 % (de clients ou tiers) sans incident constaté.

Les communes de Montbazon (10,3 %), Nazelles-Négron (7,3%), Descartes (6 %) et Veigné (5,9 %) représentent maintenant près de 30 % des appels dont 53,6 % (de clients ou tiers) sans incident constaté.

7 bons pour dommages lors de travaux tiers sont à noter en 2016 dont 5 pour des travaux réalisés par les clients et uniquement 2 dommages à ouvrages par des travaux d'entreprises extérieures.

POINT DE VIGILANCE

Le résultat de l'année 2016 montre, s'il en était besoin, l'efficacité de l'action de GrDF dans l'information et la formation des entreprises et collectivités sur la mise en œuvre du décret* anti-endommagement pour la prévention des agressions des canalisations.

Sur les 369 bons d'incidents, tous concessionnaires confondus, 145 avaient comme origine un incident technique sur un ouvrage gaz (réseau, stockage, branchement, etc.) dont 140 incidents pour GrDF et 3 pour Sorégies.

Pour 2016, GrDF a communiqué sur les équipements en défaut.

Globalement cela permet de mettre en évidence que 43,4% des pannes se produisent sur les régulateurs MPB, 12% sur les divers robinets (sur les réseaux et coffrets), 11,5% sur les coffrets et 33% sur d'autres matériels (compteurs, ensembles de détente, etc.)

**Décret n° 2012-970 du 20 août 2012 relatif aux travaux effectués à proximité des réseaux de transport et de distribution et textes d'application*

Évolution du nombre d'incidents rapporté au service rendu en 2016

(Nombre d'incidents pour 100 Usagers)

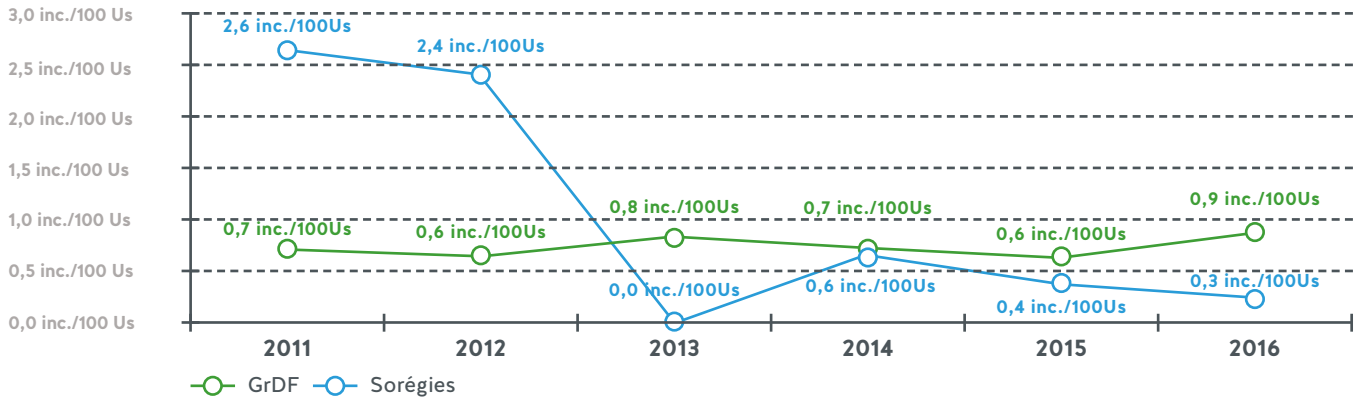

Évolution du nombre d'incidents, par catégorie de cause, rapporté au nombre d'usagers (Gaz naturel et propane) en 2016

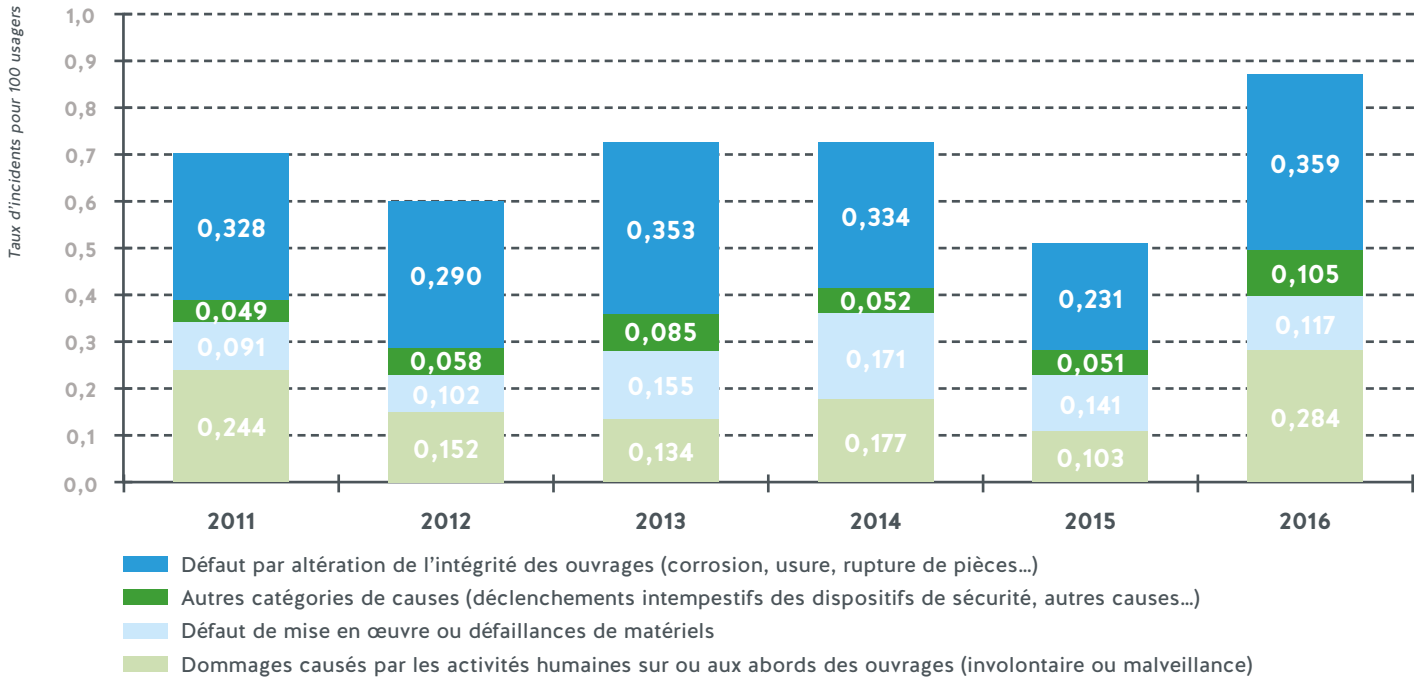

Typologie des causes d'incidents survenus en 2016 sur les ouvrages concédés à GrDF

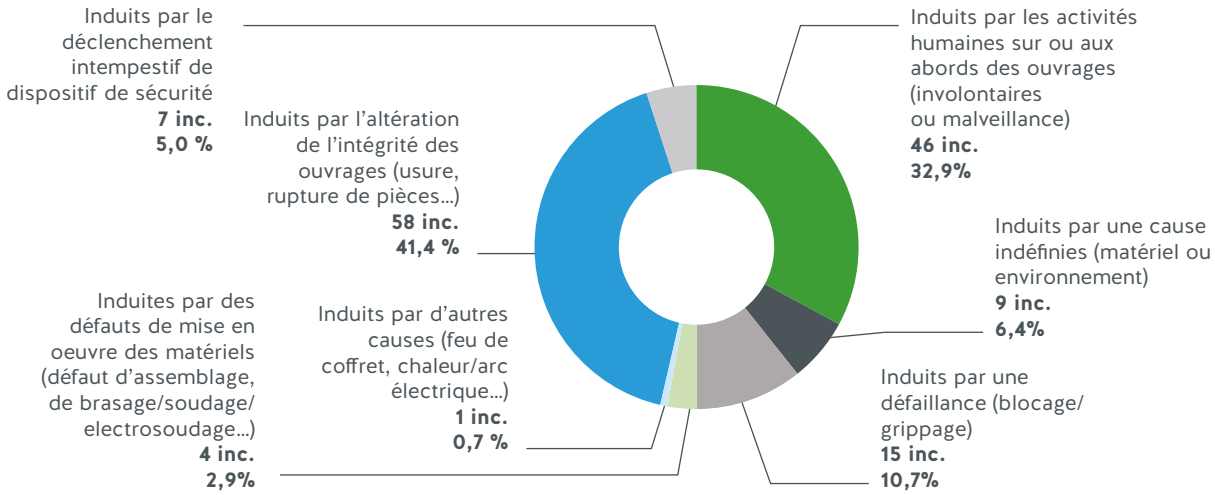

Pour 2016, Butagaz n'a pas enregistré d'appel ou de signalement. Primagaz a enregistré 2 bons d'incidents. Sorégies, pour sa part, a ouvert 20 bons d'incidents en 2016 contre 18 en 2015.

A noter qu'un incident concernait un coffret accidenté sur Azay-le-Rideau, un accident de circulation routière sur la clôture du site de stockage de Saint Paterne-Racan et qu'une micro-fuite a été trouvée sur un coffret à Chatillon-sur-Indre.

Évolution des ventes

Les données des fournisseurs de gaz naturel (informations commercialement sensibles : ICS) ne sont pas accessibles car elles sont hors du périmètre du contrôle des concessions de la distribution du gaz naturel.

Seule la quantité d'énergie acheminée par le distributeur, GrDF est communiquée pour le contrôle.

Pour le gaz propane, les concessionnaires sont fournisseurs et distributeurs du gaz. Les éléments qu'ils transmettent ne permettent pas de dissocier la vente du gaz du coût de sa distribution.

GrDF distribue aux particuliers comme aux professionnels, le gaz naturel vendu par les différents fournisseurs (tarifs réglementés et tarifs du marché). *(cf tableau n° 13 page 34)*

En 2016, les concessionnaires ont distribué 436,4 GWh de gaz (403,3 en 2015) de gaz pour 16 171 usagers (15 586 en 2015).

Le gaz naturel représente 96,3 % de la distribution (97,07 % en 2015), avec 420,4 GWh, contre 3,7 % pour le gaz propane (2,9 % en 2015).

Le gaz naturel alimente 15 112 usagers et le propane 1 060 usagers (931 en 2015) *(cf tableau n° 12 page 34).*

L'usage résidentiel représente près de 60 % de la consommation de gaz naturel, le reste étant à usage commercial, tertiaire, industriel et pour l'agriculture.

GrDF a distribué, en 2016, du gaz naturel pour 17 fournisseurs sur le périmètre des concessions du SIEIL *(cf tableau n° 14 page 35).*

Sorégies distribue 38,24 % de propane en réseau pour un usage commercial, tertiaire, industriel ou agricole.

Consommation moyenne annuelle en tarif B1 (3 usages : cuisson, eau chaude sanitaire et chauffage) de fourniture (6 à 30 MWh par an) gaz propane

Sorégies	2013	2014	2015	2016
Consommation en MWh par usager	9,96	8,35	10,1	12,5

L'augmentation régulière de la consommation moyenne de gaz, en propane en tarif B1, peut s'expliquer par la montée en puissance des dessertes nouvelles avec des logements résidentiels (hors logements sociaux) qui ont migré soit du fuel domestique au gaz en réseau soit du gaz propane en citerne avec un propanier sur le réseau.

Ce sont des logements qui ont des consommations proches de 16 à 18 MWh, qui moyennées donnent une consommation de 12,5 MWh par an sur le résidentiel Sorégies.

A noter que la réglementation thermique RT 2012 impose une consommation d'énergie tous usage de 50 KW/m² par an soit pour une maison neuve de 100m² respectant la RT 2012 une consommation de 5 MW/an (électricité + gaz) tous usages confondus (chauffage, ventilation et ECS).

Évolution du nombre d'usagers desservis et de la quantité d'énergie distribuée Par Butagaz

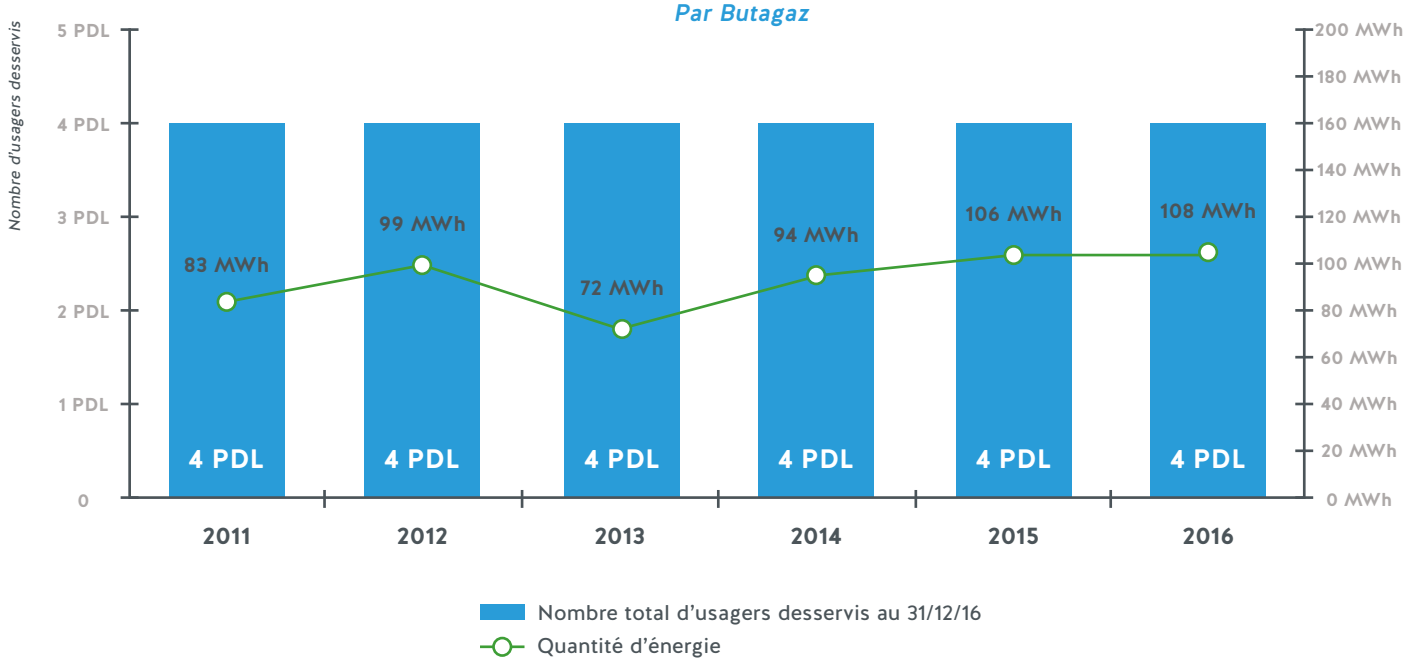

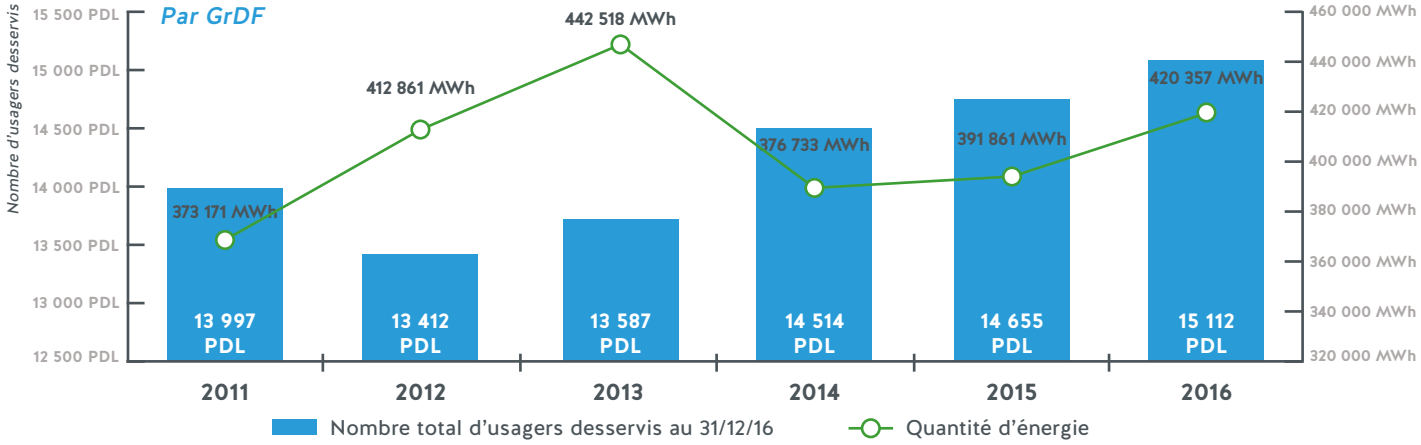

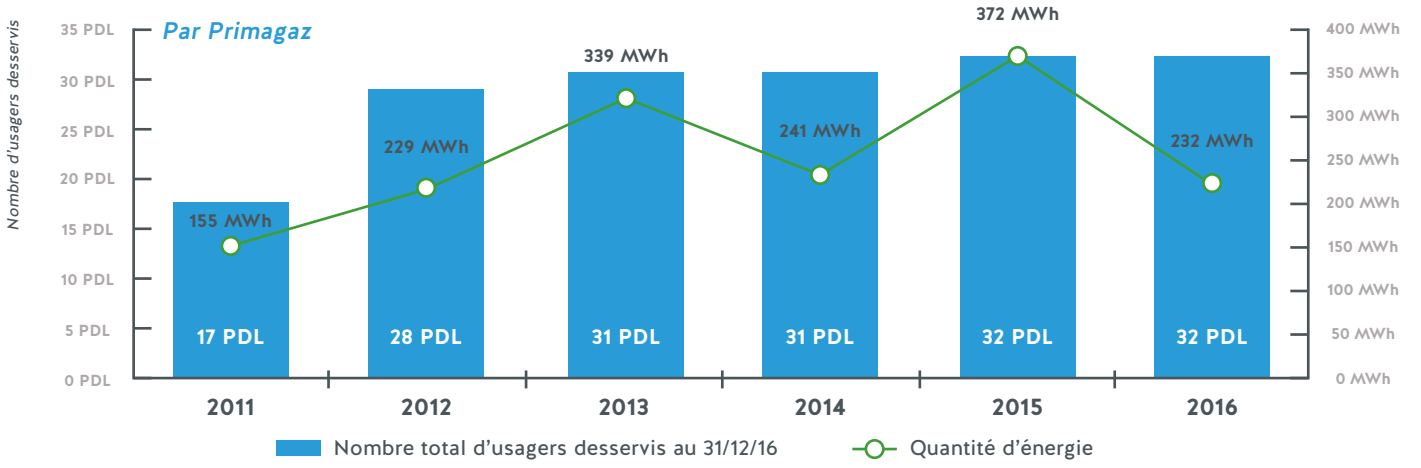

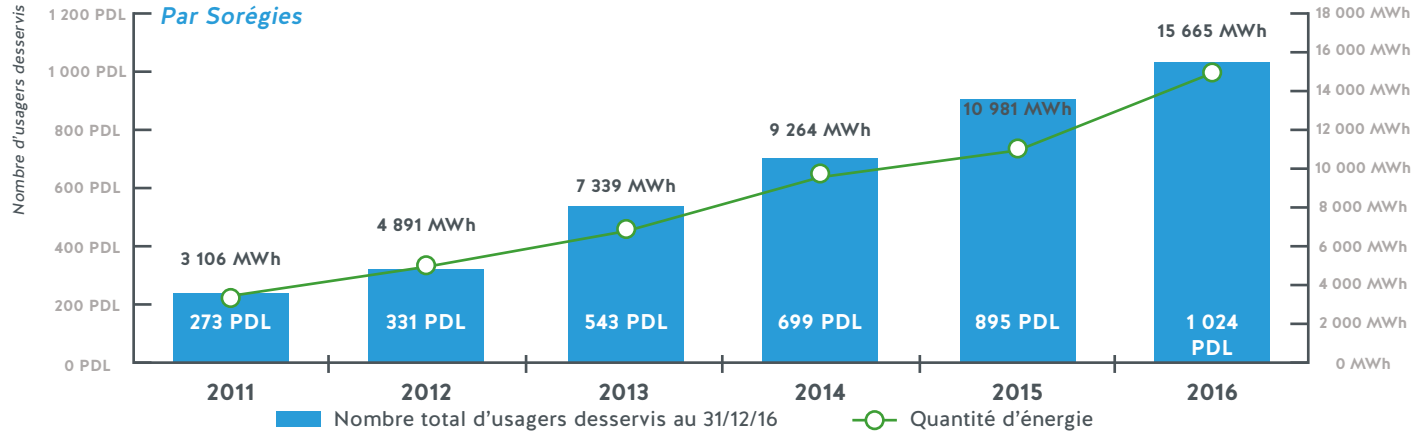

Plaque signalétique de présence de réseau gaz

Consignes de sécurité pour site de stockage de propane

Qualité du gaz distribué

Le gaz naturel distribué sur l'Indre-et-Loire est de type H, à haut pouvoir calorifique compris réglementairement entre 10,7 kWh/m³ et 12,8 kWh/m³.

Les fournisseurs de gaz naturel tiennent compte du PCSi (pouvoir calorifique supérieur journalier) pour calculer le coût du kWh gaz pour le client.

Le PCS du gaz naturel distribué est mesuré en permanence par le transporteur, GRT GAZ.

Il peut varier légèrement selon les zones géographiques de desserte.

Le gaz propane a un PCS constant qui est de 25,9 kWh/m³.

Principe d'une pompe à chaleur à absorption

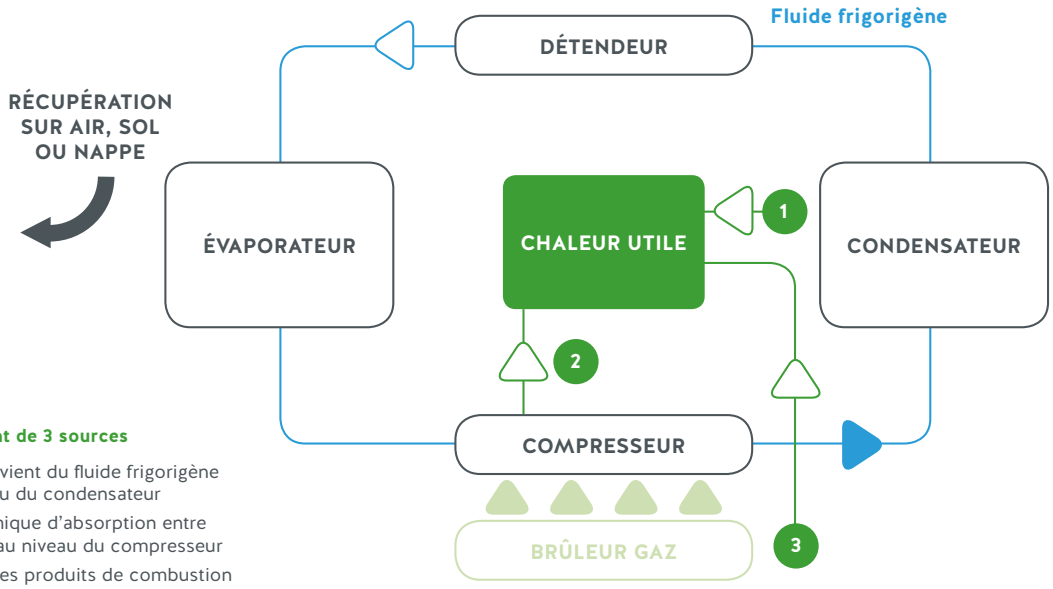

La chaleur utile provient de 3 sources

1. La condensation provient du fluide frigorigène (ammoniac) au niveau du condensateur
2. La réaction exothermique d'absorption entre l'ammoniac et l'eau au niveau du compresseur
3. La récupération sur les produits de combustion

Pompes à chaleur De Dietrich PGA 38 H en châssis pour des réseaux de chaleur ou gros collectifs ou gros bâtiments communaux

Pompes à chaleur à adsorption (France-air)

Pompe à chaleur De Dietrich PGA 38H pour de petits collectifs

Injection de biométhane

En 2016, il n'y a pas d'installations de méthanisation sur le périmètre des concessions SIEIL de GrDF.

Schéma de principe de l'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel

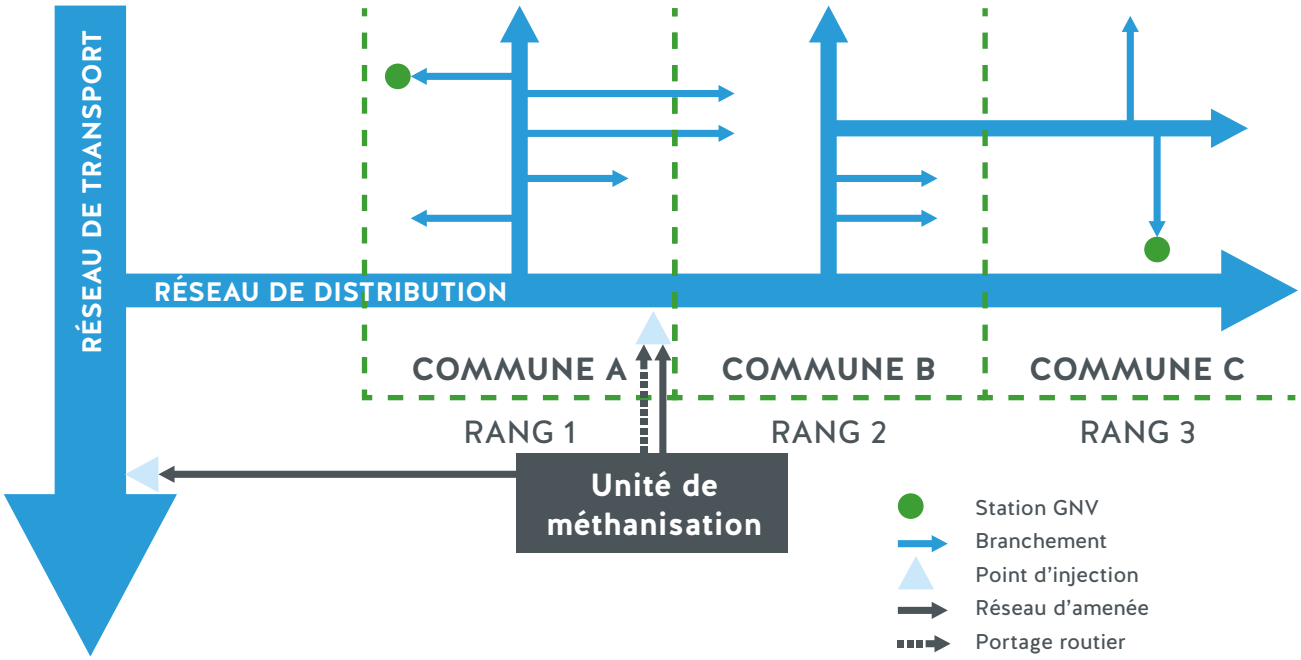

Le SIEIL a engagé une réflexion globale sur le sujet en partenariat avec la SAEML EneRCentre-Val de Loire. Des projets sont en cours d'étude pour favoriser cette dynamique.

De la méthanisation à l'injection : répartition des rôles
Source : GrDF

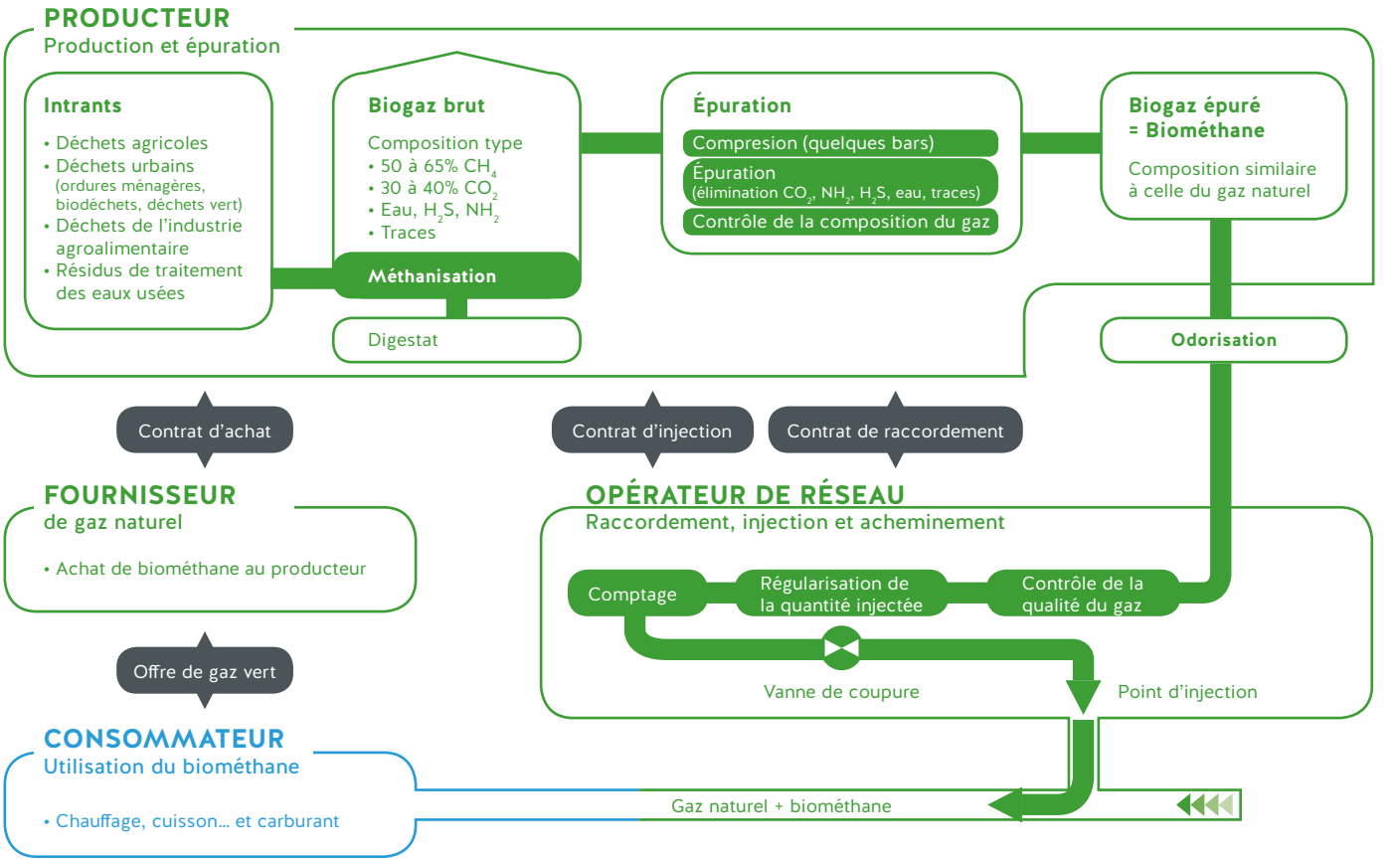

4
Le patrimoine

Le patrimoine des concessions sur le périmètre du SIEIL comprend l'ensemble des éléments concourant à la distribution du gaz, des postes de détente jusqu'aux compteurs situés, généralement, en limite de propriétés. Il s'agit des ouvrages de détente, des réseaux, des branchements, conduites montantes et des ouvrages divers.

Pour les concessions en propane avec Sorégies, les stockages sont dans le patrimoine des concessions, pour Butagaz ils appartiennent au concessionnaire et pour Primagaz ce sont des biens de reprise.

Répartition de la valeur brute selon les concessionnaires et le type de gaz distribué

PAR NATURE DE GAZ

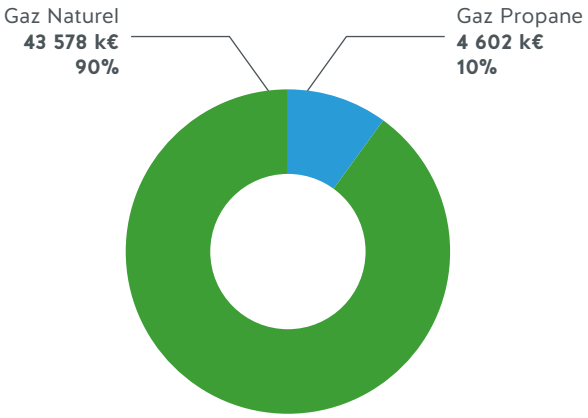

PAR EXPLOITANT

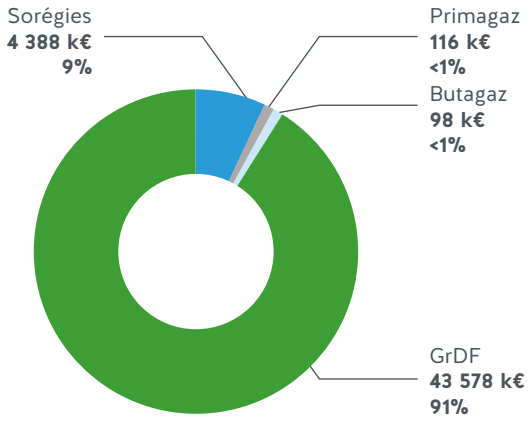

Décomposition de la valeur d'actif brut selon le type d'ouvrage pour GrDF au 31/12/2016

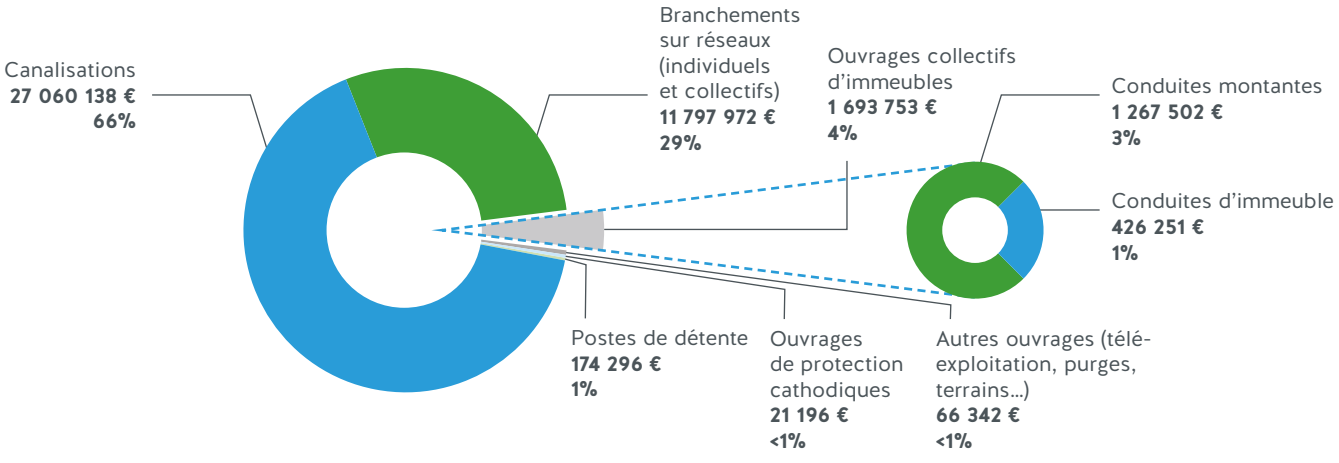

Évolution de la valeur brute par usager pour Butagaz

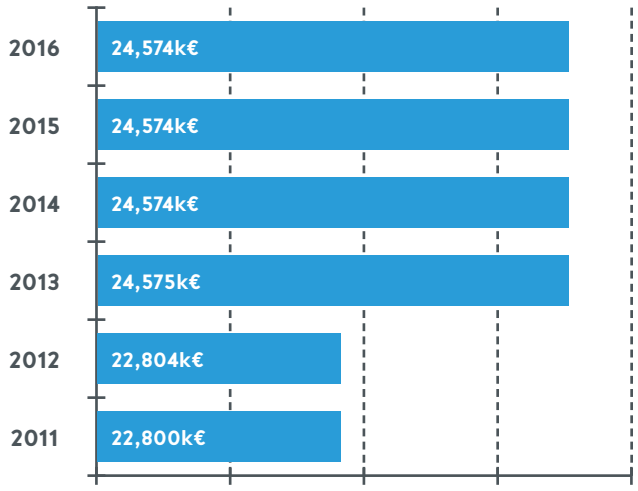

Évolution de la valeur brute par usager pour GrDF

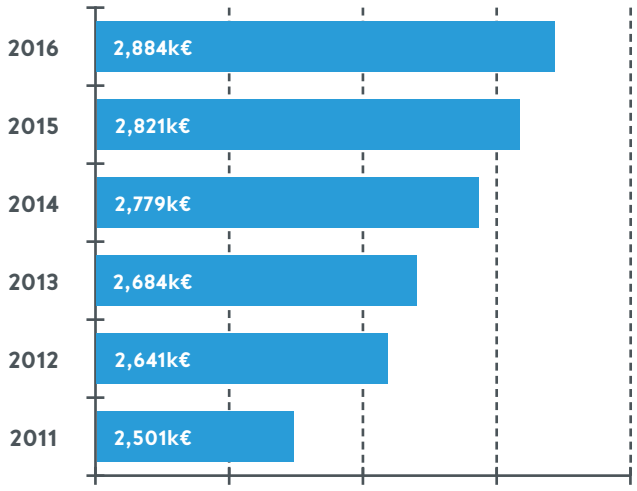

Évolution de la valeur brute par usager pour Primagaz

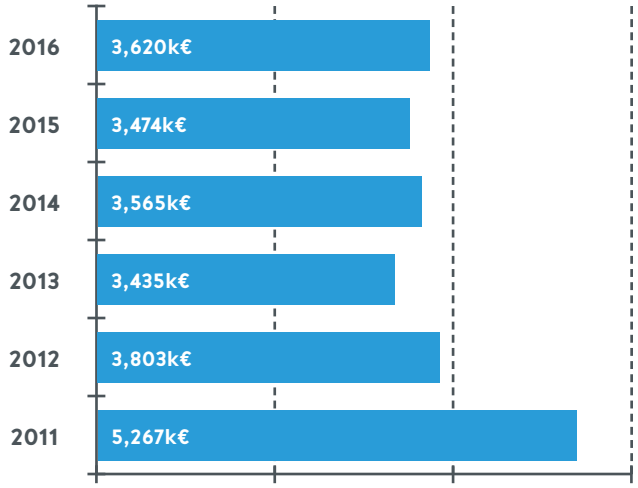

Évolution de la valeur brute par usager pour Sorégies

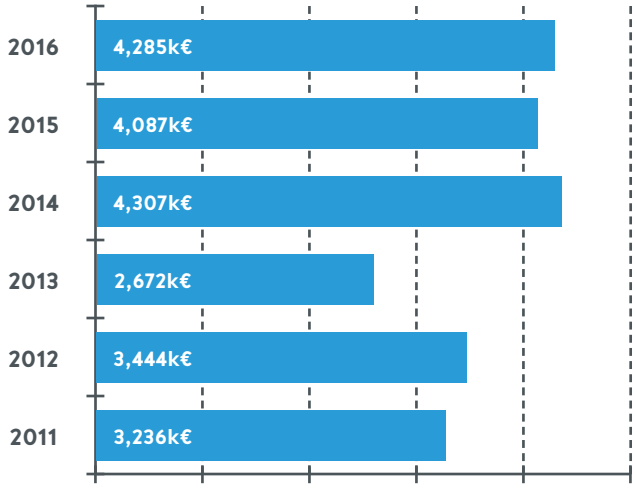

Analyse comptable

Au terme de l'exercice 2016, le patrimoine concédé est immobilisé pour une valeur de 43,6 M€ amortie à 35,4 %.

Fin 2016, les éléments transmis par les délégataires font toujours apparaître des investissements sans permettre d'en déterminer les origines (trésorerie propre, emprunts). *(cf tableau n°14 page 35).*

ÉVOLUTION DE LA VALEUR DES BIENS CONCÉDÉS IMMOBILISÉS POUR CHAQUE CONCESSIONNAIRE AU 31/12/2016

Pour Butagaz

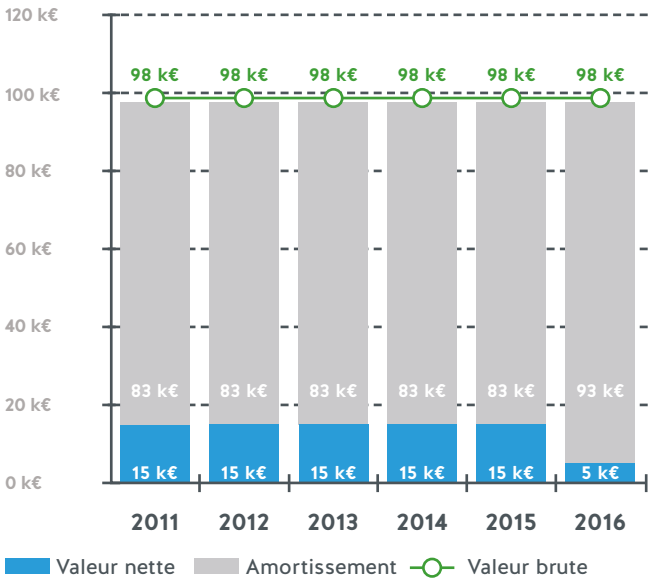

Pour GrDF

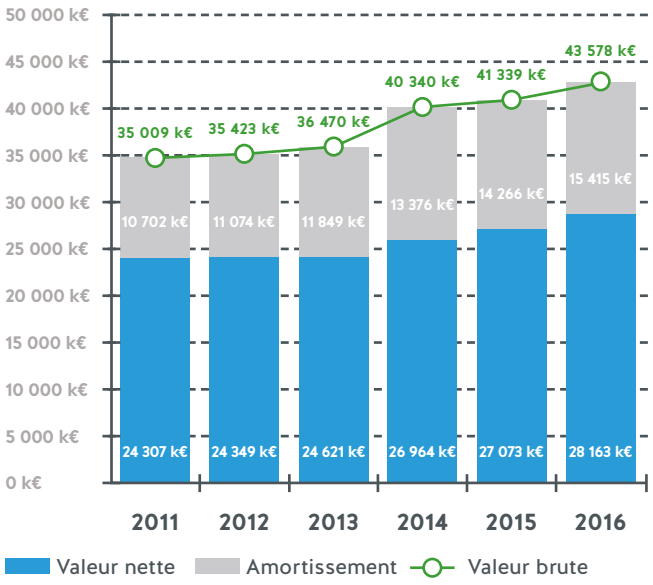

Pour Primagaz

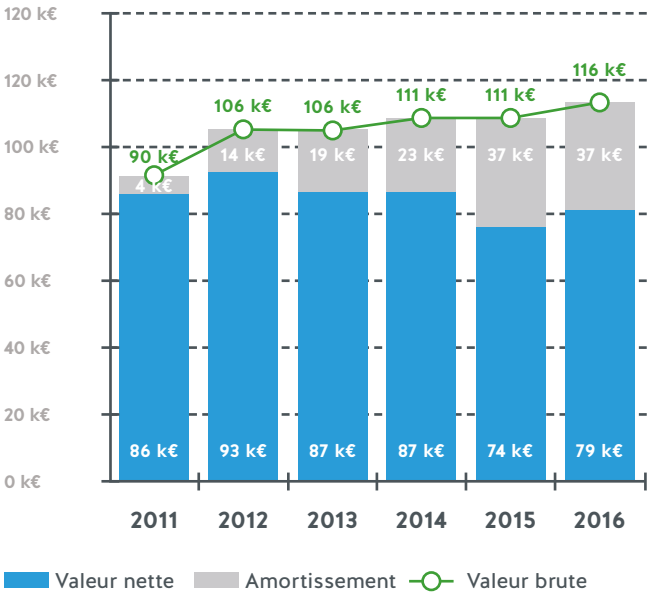

Pour Sorégies

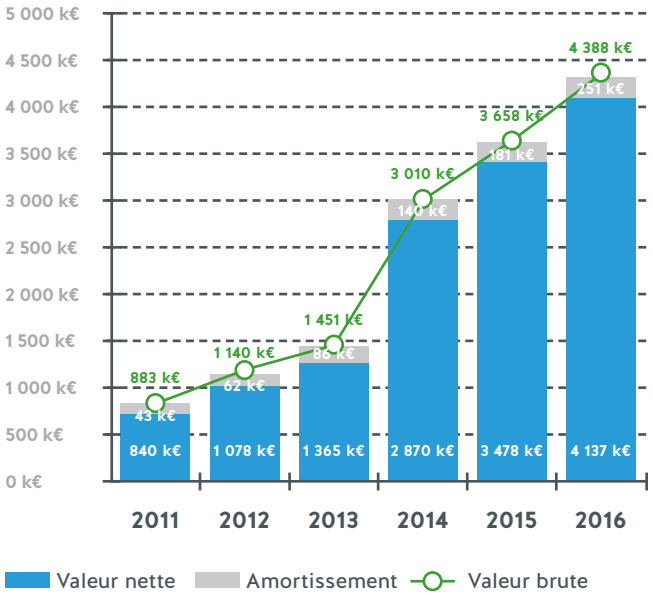

ORIGINES DE FINANCEMENT

Pour GrDF

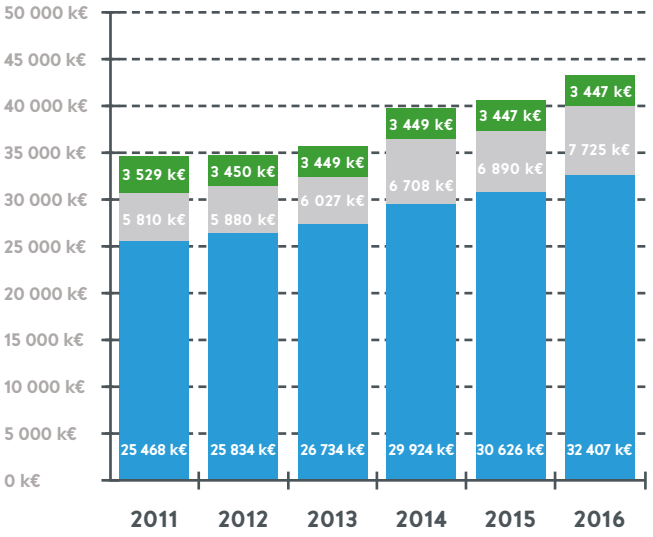

Pour Sorégies

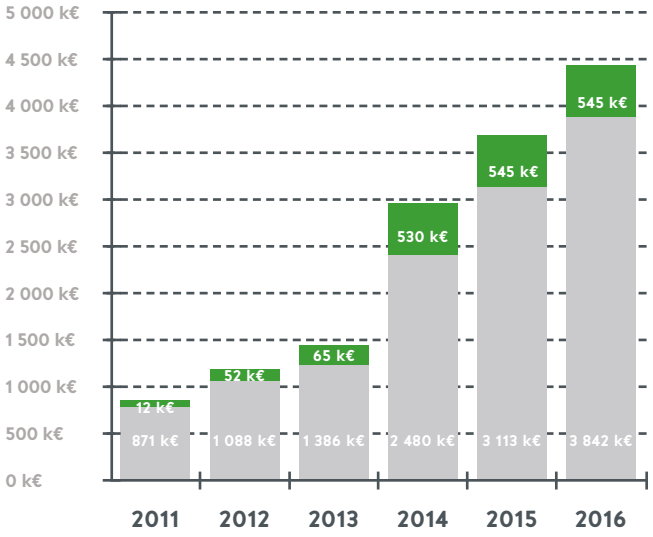

Le compte « droit du concédant »

Le compte droit du concédant correspond à la valeur des biens remis par le concessionnaire au terme de la concession.

COMPTE DROIT DU CONCÉDANT

=

Remises gratuites (RG)
Contre-valeur des biens remis gratuitement par les tiers au concessionnaire

+

Provisions utilisées pour le renouvellement
Provisions pour le renouvellement des immobilisations de la concession, constituées par les écarts de remplacement du bien et sa valeur d'origine amortie industriellement

+

Amortissement de caducité
Permet au concessionnaire de reconstituer son financement par des dotations annuelles

-

Dépréciation des biens remis gratuitement
Amortissement de dépréciation sur la durée de vie comptable du bien de l'ensemble des ouvrages concédés financés par le concédant

-

Dépréciation des biens non renouvelables
Dépréciation des biens qui ne seront pas renouvelés avant le terme de la concession

A / LE COMPTE « DROIT DU CONCÉDANT » POUR LES CONCESSIONS HISTORIQUES

La valeur du compte droit du concédant des concessions historiques *(voir page 6)* avec GrDF est égale à la valeur nette comptable du patrimoine concédé, fin 2016, pour un montant de 16,5 M€.

Le compte « droit du concédant » en k€ pour les concessions historiques GrDF au 31/12/2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Remise gratuites (R.G.)	**9 339 k€**	**9 330 k€**	**9 476 k€**	**10 157 k€**	**10 338 k€**	**11 172 k€**
dont RG de la collectivité	5 810 k€	5 880 k€	6 027 k€	6 708 k€	6 890 k€	7 725 k€
dont RG suite à renouvellement du contrat	3 529 k€	3 450 k€	3 449 k€	3 449 k€	3 447 k€	3 447 k€
Amortissement des remises gratuites	**3 641 k€**	**3 631 k€**	**3 830 k€**	**4 111 k€**	**4 328 k€**	**4 638 k€**
dont amortissement des RG de la collectivité	1 938 k€	2 018 k€	2 140 k€	2 344 k€	2 485 k€	2 718 k€
dont amortissement des RG suite à renouvellement du contrat	1 703 k€	1 613 k€	1 690 k€	1 767 k€	1 843 k€	1 920 k€
Dépréciation des biens non renouvelable	**5 882 k€**	**6 310 k€**	**6 827 k€**	**8 005 k€**	**8 608 k€**	**9 429 k€**
Amortissement de caducité	**10 951 k€**	**11 519 k€**	**12 380 k€**	**14 444 k€**	**15 504 k€**	**17 014 k€**
Provisions pour renouvellement utilisées	**1 369 k€**	**1 556 k€**	**1 693 k€**	**2 061 k€**	**2 279 k€**	**2 413 k€**
TOTAL	12 136 k€	12 464 k€	12 892 k€	14 546 k€	15 185 k€	16 532 k€

B / LE COMPTE « DROIT DU CONCÉDANT » POUR LES CONCESSIONS SUITE À UNE PROCÉDURE DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (LOI SAPIN)

La valeur du compte droit du concédant correspond à l'assiette de calcul sur laquelle l'indemnité de sortie serait évaluée si la collectivité devait racheter les installations de distribution en réseau.

Ce compte concerne Butagaz, Primagaz et Sorégies *(voir page 6)* mais aussi GrDF *(voir page 6)* avec les communes de Panzoult (hameau de la Garnauderie), Saché, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Jean-Saint-Germain et Sorigny.

Fin 2016, ces indemnités s'élèveraient à 5 500 k€.

Compte «droit du concédant» en k€ pour les concessions Loi Sapin au 31/12/2016

	2014	2015	2016
Butagaz	- 24,9	- 15	- 5
GrDF	- 1 933	- 1 893	- 1 862
Primagaz	- 87,2	- 77	- 7
Sorégies	- 2 350,5	- 2 954	- 3 626
TOTAL	- 4 395,6	- 4 939	- 5 500

Les concessionnaires ont apporté des précisions sur leurs états comptables qui ont conduit à actualiser les données des années antérieures.

POINT DE VIGILANCE

Les éléments transmis par les concessionnaires gaz propane ne permettent cependant pas, cette année encore, d'avoir une vision exacte du compte droit du concédant.

Les éléments comptables seront demandés à ces concessionnaires pour l'exercice 2017.

5

Synthèse des remarques du SIEIL aux concessionnaires

Points positifs sur l'exercice 2016

Pour Butagaz

> La qualité descriptive du patrimoine concédé ;
> L'absence d'incidents constatés ;
> Une transparence du délégataire sur ses activités de surveillance et de maintenance des biens concédés.

Pour GrDF

> Première extension de réseau financée en commun par GrDF, le SIEIL (investissement) et la commune d'Avoine au travers d'un mécanisme de subvention d'équilibre pour compenser un B/I (Bénéfice sur Investissement) inférieur à 0 ;
> Un âge moyen des infrastructures de distribution globalement plutôt jeune (88,3 % des réseaux ont moins de 30 ans) ;
> Un niveau d'informations associées aux travaux réalisés par GrDF qui permet d'obtenir une meilleure vision des motifs associés aux travaux ;
> La mise à disposition d'un inventaire économique apportant notamment une lecture des origines de financement de chaque bien concédé ainsi qu'une estimation des actifs «non concédés» regroupant les biens de reprise et les biens propres de GrDF ;
(A noter que cet inventaire économique sera remplacé en 2017 par un accès sur un extranet sécurisé de GrDF présentant toutes les données techniques, économiques et financières des concessions du SIEIL) ;
> Une légère amélioration du taux de cohérence communal et une stabilisation du taux de cohérence global des états d'inventaire des canalisations de distribution.
Certains millésimes concentrent cependant une grande partie des écarts d'inventaire et pourraient, sur la base d'investigations plus poussées, faire l'objet d'un plan de remise en cohérence avec le concessionnaire.

Pour Primagaz

> Une baisse du prix du gaz et de l'abonnement suite à la négociation entre le SIEIL et Primagaz ;
> La qualité des informations disponibles dans les bases techniques transmises ;
> Une transparence sur l'activité de surveillance et de maintenance des ouvrages en concessions ;
> Un projet d'interconnexion de trois réseaux en 2017 pour réduire le nombre de stockages et optimiser ainsi un seul réseau et réduire les coûts de maintenance.

Pour Sorégies

> Un niveau d'investissement toujours important tant en créations qu'en extensions de réseaux ;
> Un niveau d'investissement tout aussi important du SIEIL (investissement) et des communes (fonds de concours) pour valoriser leurs territoires par de nouveaux réseaux ;
> Une nouvelle organisation du service commercial de Sorégies pour le département d'Indre-et-Loire avec la mise en place d'un commercial dédié à temps plein et un chef d'agence basé sur Châtellerault ;
> Une relation plus proche des usagers et des communes ;
> Une réactivité et un pilotage plus efficace en tenant compte des souhaits des communes et des élus ;
> Une vision du patrimoine d'un niveau correct eu égard à la qualité des inventaires techniques produits par le délégataire ;
> Un nombre d'incidents maîtrisé ;
> Une certaine transparence du délégataire sur ses activités de surveillance et de maintenance des biens concédés ;
> Un effort de fiabilisation de l'inventaire comptable, et notamment s'agissant de la valorisation des remises gratuites de biens.

État global des points à améliorer sur l'exercice 2016

Pour Butagaz

> Nécessité d'accroître la densification des réseaux existants eu égard au volume de branchements improductifs ;
> Des interrogations persistent sur les actions effectives menées pour promouvoir le gaz sur le périmètre concédé ;
> Insuffisance des informations disponibles s'agissant de l'inventaire comptable des biens concédés qui conduit à s'interroger sur la qualité et la gestion durable des actifs immobilisés.

Pour GrDF

> Le taux de branchements faible
Avec un taux d'improductifs de 23 %, le SIEIL s'interroge sur l'utilisation qui est faite des volumes financiers alloués dans l'ATRD pour la densification des réseaux existants et dont le concessionnaire fait état dans les charges d'exploitation qu'il présente ;

> Activité de surveillance et de maintenance des biens concédés
Difficulté pour le SIEIL d'appréhender précisément l'activité de surveillance et de maintenance des biens concédés au plus près des exigences réglementaires ;

> Décomposition des charges d'entretien et de maintenance
Impossibilité pour le SIEIL de disposer d'un premier niveau de décomposition des charges d'entretien et de maintenance alors même que les développements réalisés par GrDF sur son modèle économique lui permettent une lecture fine des charges d'exploitation.

> Incidents
Il est noté une hausse du nombre d'incidents rapporté au service rendu ainsi qu'une hausse des interruptions de fourniture associées ;

> Incidents/Ouvrages de raccordement
Les ouvrages de raccordements, et plus spécifiquement leurs parties actives, sont les plus touchées lors des incidents. Les causes à l'origine de ces incidents (altération/défaillance) suggèrent un besoin de remplacement plus soutenu de ces équipements.
Une analyse plus approfondie pourrait alors être engagée concernant ces ouvrages, à la fois sur les incidents survenus mais également sur la politique en matière de renouvellement.

> Comptes d'exploitation des concessions en délégation de service public (DSP)
Sur les DSP de Panzoult, Saché, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Jean-Saint-Germain et Sorigny, l'absence d'un compte d'exploitation alimenté à partir de sources comptables s'inscrit en opposition avec les obligations dictées par le décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concessions.

> Charges d'exploitation par concessions
Impossibilité pour le SIEIL d'apprécier la constitution des charges d'exploitation affectées par GrDF à chaque concession en raison de la complexité du modèle économique qu'il a développé, modèle qui rend «plus difficilement intelligible la constitution de la charge restituée dans chaque rubrique du compte d'exploitation» et «limite la lisibilité de la constitution de la charge».

> Inventaire comptable
Sur-représentativité de l'inventaire comptable par rapport au dénombrement technique des ouvrages de raccordement alimentant les usagers en immeubles collectifs.
Il conviendra d'apporter une attention particulière aux conséquences du recensement terrain de ces ouvrages sur les bases techniques associées.
En parallèle il serait utile de disposer de la part du concessionnaire a minima d'une lisibilité sur les méthodes et les conséquences du rapprochement d'inventaire envisagés pour 2018-2019 par le concessionnaire.

Pour Primagaz

> L'inventaire comptable remis ne permet pas de disposer d'un niveau d'information suffisant et semble avoir fait l'objet ces dernières années de retraitement ;
> Moyens mis en œuvre par Primagaz pour assurer le développement et la densification des réseaux implantés sur la commune.

Pour Sorégies

> Inventaire technique des branchements particuliers et des branchements collectifs non fiable ;
> Dimension «artificielle» de l'inventaire technique des canalisations et branchements dans la mesure où ces états sont mis à jour au plus près des états financiers (à partir notamment de correctifs).
Une analyse de cohérence avec la cartographie de détail des ouvrages est préconisée.

6 Tableaux

TABLEAU N°1
LE TERRITOIRE CONCÉDÉ

	2014	2015	2016
Nombre de communes concédées	82	82	83
Nombre de communes desservies (1)	55	65	71
Population sur le territoire concédé (2)	138 552	139 569	148 205
Nombre de résidences principales (2)	57 683	58 210	59 961
Nombre de points de livraison (PDL)	15 248	15 586	16 171
Taux de raccordement sur la concession (en %)	26,4	26,8	27

LES DÉLÉGATAIRES

Les exploitants	Butagaz	GrDF	Primagaz	Sorégies
Nombre de communes concédées	1	34	1	48
Nombre de communes desservies (1)	1	34	1	33
Population sur le territoire concédé (2)	920	87 854	1 305	55 432
Nombre de résidences principales (2)	332	35 954	493	23 011
Nombre de points de livraison (PDL)	4	15 112	32	895
Taux de raccordement sur la concession (en %)	1,2	42	6,5	3,9

Butagaz *: GAZARMOR SAS - 4, rue Louis Blériot – Zone de Troyolac'h CS 55027 - 29556 QUIMPER CEDEX 9*
GrDF *(Gaz réseau Distribution France) 45, avenue de Stendhal - 37025 TOURS CEDEX 3*
Primagaz : *35, avenue des Pierrelets - 45380 CHAINGY*
Sorégies *: 78, avenue Jacques Cœur - 86000 POITIERS*

TABLEAU N°2
L'ALIMENTATION DES CONCESSIONS

Butagaz	2014	2015	2016
Nb. de communes alimentées en Propane	1	1	1
Nb. de citerne de stockage	4	4	4
GrDF			
Nb. de communes desservie en Gaz Naturel	33	33	34
Nb. de postes de livraison du transport	13	13	13
Primagaz			
Nb. de communes alimentées en Propane	1	1	1
Nb. de citerne de stockage	8	8	8
Sorégies			
Nb. de communes alimentées en Propane	20	30	35
Nb. de citerne de stockage	38	49	61

TABLEAU N°3
LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR NIVEAU DE PRESSION
(LONGUEUR EN M)

Butagaz	2014	2015	2016
MPB	1 173	1 173	1 173
MPC	0	0	0
TOTAL	1 173	1 173	1 173
Longueur de réseau/usager (m/Us)	293,3	293,3	293,3
GrDF			
MPB	554 653	558 171	572 955
MPC	18 421	18 418	20 914
TOTAL	573 074	576 589	593 869
Longueur de réseau/usager (m/Us)	39,5	39,3	39,3
Primagaz			
MPB	2 076	2 435	2 544
MPC	0	0	0
TOTAL	2 076	2 435	2 544
Longueur de réseau/usager (m/Us)	67,0	76,1	79,5
Sorégies			
MPB	27 788	33 483	38 309
MPC	0	0	0
TOTAL	27 788	33 483	38 309
Longueur de réseau/usager (m/Us)	39,8	37,4	37,4
Le périmètre concédé dans son ensemble			
MPB	585 690	595 262	614 981
MPC	18 421	18 418	20 914
TOTAL	604 111	613 680	635 895
Longueur de réseau/usager (m/Us)	39,6	39,4	39,3
Longueur de réseau/usager propane (m/Us)	42,3	39,8	39,6
Longueur de réseau/usager gaz naturel (m/Us)	39,5	39,3	39,3

TABLEAU N°4

LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR MATÉRIAUX *(LONGUEUR EN M)*

Butagaz	2014	2015	2016
Polyéthylène	1 173	1 173	1 173
Acier [3]	0	0	0
TOTAL	1 173	1 173	1 173
GrDF			
Polyéthylène	493 883	497 423	515 072
Acier [3]	78 515	78 490	78 121
Cuivre	676	676	676
TOTAL	573 074	576 589	593 869
Part acier non protégé cathodiquement de façon active (en %)	n.c	n.c	0,0
Primagaz			
Polyéthylène	2 076	2 435	2 544
Acier [3]	0	0	0
TOTAL	2 076	2 435	2 544
Sorégies			
Polyéthylène	27 788	33 483	38 309
Acier [3]	0	0	0
TOTAL	27 788	33 483	38 309
Le périmètre concédé dans son ensemble			
Polyéthylène	524 920	534 514	557 098
Acier [3]	78 515	78 490	78 121
Cuivre	676	676	676
TOTAL	604 111	613 680	635 895
Part acier non protégé cathodiquement de façon active (en %)	0,12	0,01	0,01

TABLEAU N°5

LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION PAR DÉCENNIES DE POSE *(EN %)*

Butagaz	2014	2015	2016
2000 - 2009	94,9	94,9	94,9
2010 - 2019	5,1	5,1	5,1
Âge moyen (estimation au 31/12) en années	7,8	8,8	9,8
GrDF			
avant 1980	7,5	7,4	7,2
1980 - 1989	8,8	8,7	8,4
1990 - 1999	45,0	44,8	43,6
2000 - 2009	34,2	34,0	34,5
2010 - 2019	4,5	5,1	6,3
Âge moyen (estimation au 31/12) en années	18,5	19,4	20
Part des réseaux plus que trentenaire	10,2	10,1	11,17
Part des réseaux de plus de 45 ans	2	2	2,7
Primagaz			
2000 - 2009	61,5	51,5	73,1
2010 - 2019	38,2	48,2	26,9
Âge moyen (estimation au 31/12)	6,8	7,1	7,7
Sorégies			
2000 - 2009	49,4	41	35,8
2010 - 2019	50,6	59	64,2
Âge moyen (estimation au 31/12)	5	5,1	5,4

TABLEAU N°6

LES RÉSEAUX POSÉS DANS LE CADRE D'EXTENSIONS

Butagaz	2014	2015	2016
Quantité posée (en m)	0	0	0
Investissement (en k€)	0	0	0
Coût unitaire (en €/m)	-	-	-
GrDF			
Quantité posée (en m)	7 833	3 496	5 973
Investissement (en k€)	388	279	529,6
Coût unitaire (en €/m)	49,5	79,8	88,67
Primagaz			
Quantité posée (en m)	0	0	16
Investissement (en k€)	0	0	6
Coût unitaire (en €/m)	-	-	-
Sorégies			
Quantité posée (en m)	4 224	5 860	4 826
Investissement (en k€)	698	564	496,1
Coût unitaire (en €/m)	-	96,3	102,8
Le périmètre concédé dans son ensemble			
Quantité posée (en m)	12 057	9 356	10 815
Investissement (en k€)	1 086	844	1 031,6
Coût unitaire (en €/m)	-	90,15	95,39

** Y compris les coûts de création des stockages (sites + réservoirs)*

TABLEAU N°7

LES BRANCHEMENTS INDIVIDUELS

Butagaz	2014	2015	2016
Nombre total d'ouvrages	51	51	51
Nombre d'ouvrages actifs [7]	4	4	4
GrDF			
Nombre total d'ouvrages	≈ 16 100	≈ 16 300	≈ 16 900
Nombre d'ouvrages actifs [7]	10 862	14 622	16 756
Primagaz			
Nombre total d'ouvrages	72	78	81
Nombre d'ouvrages actifs [7]	31	32	31
Sorégies			
Nombre total d'ouvrages	846	1 003	1 178
Nombre d'ouvrages actifs [7]	742	895	1 024
Le périmètre concédé dans son ensemble			
Nombre total d'ouvrages	≈ 14 248	≈ 17 400	≈ 18 200

TABLEAU N°8
RÉCAPITULATIF DES RACCORDEMENTS FINAUX

Butagaz	2014	2015	2016
Nombre total d'ouvrages	51	51	51
Nombre d'ouvrages actifs [7]	4	4	4
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	92,2	92,2	92,2
GrDF			
Nombre total d'ouvrages	18 513	18 785	19 575
Nombre d'ouvrages actifs [7]	14 514	14 655	15 112
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	21,6	22	22,8

Primagaz	2014	2015	2016
Nombre total d'ouvrages	72	78	81
Nombre d'ouvrages actifs [7]	31	32	31
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	56,9	59	61,7
Sorégies			
Nombre total d'ouvrages	963	1 120	1 295
Nombre d'ouvrages actifs [7]	699	895	1 024
Taux d'ouvrages improductifs (en %)	27,4	20,1	20,9
Le périmètre concédé dans son ensemble			
Nombre total d'ouvrages	19 599	20 034	21 002

TABLEAU N°9
SURVEILLANCE PAR GrDF DES RÉSEAUX (LONGUEURS SURVEILLÉES) DE GAZ NATUREL

Communes	En 2013	En 2014	En 2015	En 2016	En 2017
Amboise		FAIT			
Artannes-sur-Indre	FAIT				À FAIRE
Avoine				FAIT	
Beaumont-en-Véron				FAIT	
Cangey		FAIT			
La Celle-Saint-Avant	FAIT				À FAIRE
Chambourg-sur-Indre	FAIT				À FAIRE
Chargé		FAIT			
Cormery	FAIT				À FAIRE
La Croix-en-Touraine		FAIT			
Crouzilles	FAIT				À FAIRE
Descartes	FAIT				À FAIRE
Druye			FAIT		
Esvres-sur-Indre	FAIT				À FAIRE
L'Île-Bouchard	FAIT				À FAIRE
Larçay	FAIT				À FAIRE
Limeray		FAIT			
Montbazon	FAIT				À FAIRE
Nazelles-Négron		FAIT			
Neuillé-Pont-Pierre			FAIT		
Panzoult	SO	SO	SO		
Perrusson	FAIT				À FAIRE
Pocé-sur-Cisse		FAIT			
Pont-de-Ruan			FAIT		
Saché	FAIT				À FAIRE
Saint-Étienne-de-Chigny	FAIT		FAIT		À FAIRE
Saint-Jean-Saint-Germain	FAIT				À FAIRE
Saint-Martin-le-Beau		FAIT			
Saint-Ouen-les-Vignes		FAIT			
Sainte-Maure-de-Touraine			À FAIRE	À FAIRE	À FAIRE
Semblancay			FAIT		
Sorigny	FAIT				À FAIRE
Veigné	FAIT				À FAIRE
Vouvray		FAIT			

FAIT = En totalité SO = Sans objet

TABLEAU N°10

CONTRÔLES OBLIGATOIRES DES STOCKAGES DE PROPANE SOUMIS À DÉCLARATION À LA RUBRIQUE 4718 DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Concessionnaires	Communes	Capacité (en tonnes)	Année de mise en service	Prochains contrôles
Butagaz	Neuville-sur-Brenne	6,4	2006	À faire en 2016
Primagaz	Nouzilly	12,8	2005	À faire en 2017
		9,6	2009	À faire en 2017
Sorégies	Ambillou	25	2013	À faire en 2023
	Azay-le-Rideau	44	2011	À faire en 2021
		22	2016	À faire en 2026
	Chatillon-sur-Indre	12,5	2013	À faire en 2023
		22	2014	À faire en 2024
		10	2013	À faire en 2023
	Cravant-les-Coteaux	6,4	2016	À faire en 2026
	Francueil	6,4	2011	À faire en 2021
	Nouans-les-Fontaines	6,4	2015	À faire en 2025
	Panzoult	6,4	2016	À faire en 2026
	Pernay	12,5	2014	À faire en 2024
	Richelieu	25	2011	À faire en 2021
		6,4	2013	À faire en 2023
	Restigné	6,4	2016	À faire en 2026
	Rivière	6,4	2016	À faire en 2026
	Saint-Epain	6,4	2013	À faire en 2023
	Saint Paterne-Racan	6,4	2015	À faire en 2020
	Saint-Roch	6,4	2007	À faire en 2017
	Sonzay	12,5	2014	À faire en 2024
		12,5	2015	À faire en 2025
	Villeloin-Coulangé	6,4	2014	À faire en 2024

Sorégies étant certifié ISO 14001, la réglementation autorise un contrôle décennal et non quinquennal.

TABLEAU N°11

OUVERTURE DE BONS D'INCIDENTS

Butagaz et Primagaz	2014	2015	2016
Nombre total de bons d'incidents ouverts	0	0	2
> dont appels externes pour manque de gaz	0	0	0
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	0	0	0
Taux (en %) : A. Ext/OdG/100km [9]	0	0	0
Taux : A.Us/MdG*[10]	0	0	0
Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés	**0**	**0**	**2**
> dont ceux imputables à des activités de tiers [11]	0	0	0

Sorégies	2014	2015	2016
Nombre total de bons d'incidents ouverts	15	18	20
> dont appels externes pour manque de gaz	1	5	4
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	10	8	10
Taux (en %) : A. Ext/OdG/100km [9]	36	23,9	26,1
Taux : A.Us/MdG*[10]	0,1	0,6	0,4
Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés	**5**	**4**	**3**
> dont ceux imputables à des activités de tiers [11]	0	0	1

GrDF			
Nombre total de bons d'incidents ouverts	134	310	369
> dont appels externes pour manque de gaz	29	90	160
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	68	112	111
Taux (en %) : A. Ext/OdG/100km [9]	11,9	19,4	18,7
Taux : A.Us/MdG*[10]	0,2	0,6	1,1
Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés	**107**	**82**	**140**
> dont ceux imputables à des activités de tiers [11]	18	15	46

Le périmètre concédé dans son ensemble			
Nombre total de bons d'incidents ouverts	149	328	391
> dont appels externes pour manque de gaz	30	95	164
> dont appels externes pour fuite et odeur de gaz	78	120	121
Taux (en %) : A. Ext/OdG/100km [9]	12,9	19,6	19
Taux : A.Us/MdG*[10]	0,2	0,6	1
Nombre d'incidents sur les ouvrages concédés	**112**	**86**	**145**
> dont ceux imputables à des activités de tiers [11]	18	15	47

**Voir glossaire*

TABLEAU N°12
FOURNITURES ANNUELLES GLOBALES AU 31/12/2016

LA DISTRIBUTION DU GAZ NATUREL

GrDF	2014	2015	2016
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	14 514	14 655	15 112
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	370 733	391 860	420 357
Recette total de l'acheminement (en K€ HT)	4 206	4 528	4 979

LA DISTRIBUTION ET LA VENTE DU GAZ PROPANE

Butagaz	2014	2015	2016
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	4	4	4
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	94,4	106,3	108
Recette total de l'acheminement (en K€ HT)	6	6,6	6,3
Primagaz			
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	31	32	32
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	240,6	371,8	232
Recette total de l'acheminement (en K€ HT)	21,7	28,5	18

Sorégies	2014	2015	2016
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	699	895	1 025
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	9 264	10 981	18 519
Recette total de l'acheminement (en K€ HT)	736	845	1 126
Le périmètre concédé dans son ensemble			
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	15 248	15 586	16 172
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	380 332	403 320	436 362
... dont Gaz Naturel			
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	14 514	14 655	15 112
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	370 733	391 860	420 357
Recette d'acheminement (en k€ HT)	4 206	4 528	4 979
... dont Gaz Propane			
Nombre total d'usagers desservis (PDL)	734	931	1 060
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	9 599	11 459	16 005
Recette de vente (en k€ HT)	764	880	1 089

TABLEAU N°13
RÉPARTITION DES USAGERS PAR VOLUMES DISTRIBUÉS

Butagaz

Consommation unitaire <30 MWh (C3)	2014	2015	2016
Nombre de contrats	4	4	4
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	94	106	108
Recettes totales (en k€ HT)	6	7	6

GrDF

Consommation unitaire <6 MWh (T1)			
Nombre de contrats	1 435	1 520	1 609
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	3 838	4 413	6 645
Recette d'acheminement (en k€ HT)	147	170	241
Consommation unitaire <300 MWh (T2)			
Nombre de contrats	12 298	12 992	13 361
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	200 916	217 146	238 693
Recette d'acheminement (en k€ HT)	3 150	3 394	3 722
Consommation unitaire <3 500 MWh (T3)			
Nombre de contrats	147	139	139
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	122 352	128 268	130 568
Recette d'acheminement (en k€ HT)	761	814	856
Consommation unitaire >3 500 MWh (T4)			
Nombre de contrats	2	4	3
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	43 627	42 034	44 450
Recette d'acheminement (en k€ HT)	149	150	160

Primagaz

Consommation unitaire <300 MWh (C2)	2014	2015	2016
Nombre de contrats	31	32	32
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	241	372	232
Recettes totales (en k€ HT)	22	29	18

Sorégies

Consommation unitaire <6 MWh (Base + B0)			
Nombre de contrats	75	106	110
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	92	172	374
Recettes totales (en k€ HT)	11	20	34
Consommation unitaire de 6 à 50 MWh (B1)			
Nombre de contrats	732	767	885
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	6 113	7 784	11 061
Recettes totales (en k€ HT)	513	623	777
Consommation unitaire >50 MWh (B2I + B2S + spécifique)			
Nombre de contrats	24	22	30
Quantité d'énergie distribuée (en MWh)	3 059	3 025	7 083
Recettes totales (en k€ HT)	211	202	315

TABLEAU N°14
LES FOURNISSEURS DE GAZ NATUREL FIN 2016 CONCESSIONS SIEIL

ALTERNA
ANTARGAZ
DIRECT ENERGIE
DYNEFF
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
ENDESA ENERGIA
ENGIE SA
ENI GAS & POWER FRANCE
ES ENERGIES STRASBOURG
GAS NATURAL EUROPE
GAZ DE BORDEAUX
GAZPROM MTR Ltd
LAMPIRIS FRANCE
S.A.V.E
SVD17 (DALKIA)
TOTAL ÉNERGIE GAZ
UNIPER France Energy Solutions

TABLEAU N°15
LA VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ

Butagaz	2014	2015	2016
Valeur brute (en k€)	98	98	98
Amortissement (en k€)	73	83	93
Investissement du concessionnaire (en k€)	98	98	98
Remises gratuites (en k€)	0	0	0
Part amortie des ouvrages (en %)	74,6	84,6	94,6
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	24,6	24,6	24,6
GrDF			
Valeur brute (en k€)	40 340	41 339	43 578
Amortissement (en k€)	13 376	14 266	15 415
Investissement du concessionnaire (en k€)	29 924	30 626	32 407
Remises gratuites (en k€)	10 416	10 713	11 172
Part amortie des ouvrages (en %)	33,2	34,5	35,4
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	2,77	2,82	2,88
Primagaz			
Valeur brute (en k€)	111	111	116
Amortissement (en k€)	23	34	37
Investissement du concessionnaire (en k€)	111	111	116
Remises gratuites (en k€)	0	0	0
Part amortie des ouvrages (en %)	21,1	30,9	32,0
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	3,56	3,47	3,62
Sorégies			
Valeur brute (en k€)	3 010	3 658	4 388
Amortissement (en k€)	140	181	251
Investissement du concessionnaire (en k€)	2 480	3 113	3 842
Remises gratuites (en k€)	530	545	545
Part amortie des ouvrages (en %)	4,6	4,9	5,7
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	4,3	4,08	4,28

VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ POUR LE GAZ NATUREL (CONCESSIONS HISTORIQUES ET LOI SAPIN)

Le périmètre concédé dans son ensemble	2014	2015	2016
Valeur brute (en k€)	40 340	41 339	43 578
Amortissement (en k€)	13 376	14 266	15 415
Investissement du concessionnaire (en k€)	29 924	30 626	32 407
Remises gratuites (en k€)	10 416	10 713	11 172
Part amortie des ouvrages (en %)	33,2	34,5	35,4
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	2,78	2,82	2,88

VALEUR DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ POUR LE GAZ PROPANE (LOI SAPIN)

Le périmètre concédé dans son ensemble	2014	2015	2016
Valeur brute (en k€)	3 219	3 868	4 602
Amortissement (en k€)	237	298	381
Investissement du concessionnaire (en k€)	2 689	3 322	4 056
Remises gratuites (en k€)	530	545	545
Part amortie des ouvrages (en %)	7,4	7,7	8,3
Estimation de la valeur d'actif brut/usager (en k€)	4,38	4,15	4,34

TABLEAU N°16
COMMUNES DESSERVIES EN GAZ
COMMUNES DESSERVIES EN GAZ NATUREL ET EXPLOITÉES PAR GrDF

INSEE	Nom de la commune	Cahier des charges		Année de desserte	Terme concessions
		1994	2010*		
37003	Amboise		OUI	1965	2027
37006	Artannes-sur-Indre		OUI	1992	2027
37011	Avoine		OUI	1992	2025
37022	Beaumont-en-Véron	OUI		1993	2029
37043	Cangey		OUI	1996	2026
37045	La Celle-Saint-Avant		OUI	1994	2025
37049	Chambourg-sur-Indre		OUI	1999	2029
37060	Chargé		OUI	2001	2029
37083	Cormery		OUI	1997	2027
37091	La Croix-en-Touraine		OUI	1985	2030
37093	Crouzilles		OUI	1998	2028
37099	Druye		OUI	1998	2027
37104	Esvres		OUI	1995	2025
37115	Descartes		OUI	1990	2023
37119	L'Île-Bouchard	OUI		1995	2020
37124	Larçay	OUI		1990	2022
37131	Limeray		OUI	1995	2025
37154	Montbazon	OUI		1991	2022
37163	Nazelles-Négron		OUI	1965	2026
37167	Neuillé-Pont-Pierre	OUI		1987	2018
37178	Panzoult			1997	2040
37183	Perrusson	OUI		1992	2022
37185	Pocé-sur-Cisse		OUI	1976	2026
37186	Pont-de-Ruan		OUI	1993	2027
37205	Saché			2006	2035
37217	Saint-Étienne-de-Chigny			2006	2035
37222	Saint-Jean-Saint-Germain			2005	2035
37225	Saint-Martin-le-Beau		OUI	1973	2029
37230	Saint-Ouen-les-Vignes		OUI	1995	2025
37226	Sainte-Maure-de-Touraine		OUI	1994	2025
37245	Semblançay		OUI	2001	2029
37250	Sorigny			1993	2034
37266	Veigné		OUI	1987	2027
37281	Vouvray	OUI		1990	2020

** Mis en place le 2 décembre 2013*
Communes dont l'exploitation du service a été attribuée à la suite d'une procédure de mise en concurrence

COMMUNES DESSERVIES EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉES PAR SORÉGIES

INSEE	Nom de la commune	Année de desserte	Terme concessions
37002	Ambillou	2006	2036
37014	Azay-le-Rideau	2003	2043
37051	Champigny-sur-Veude	2016	2044
37052	Chançay	2006	2036
37059	Charentilly	2016	2037
37081	Cléré-les-Pins	2013	2041
37089	Cravant-les-Côteaux	2016	2042
37110	Francueil	2011	2038
37111	Genillé	2016	2042
37118	Huismes	2016	2044
37150	Mazières-de-Touraine	2012	2042
37157	Montrésor	2013	2042
37171	Noizay	2015	2045
37173	Nouans-les-Fontaines	2015	2015
37174	Nouâtre	2013	2041
37177	Orbigny	2014	2041
37178	Panzoult	2016	2043
37182	Pernay	2007	2036
37199	Pouzay	2014	2041
37193	Restigné	2016	2042
37194	Reugny	2014	2043
37196	Richelieu	2011	2038
37201	Rivière	2016	2044
37204	Rouziers-de-Touraine	2009	2037
37210	Saint Benoit-la-Forêt	2015	2045
37216	Saint Épain	2010	2036
37231	Saint Paterne-Racan	2015	2045
37237	Saint Roch	2007	2036
37247	Sepmes	2014	2043
37249	Sonzay	2008	2036
37257	Thilouze	2008	2036
37277	Villeloin-Coulangé	2014	2044
36045	Chatillon-sur-Indre	2012	2041

COMMUNE DESSERVIE EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉE PAR PRIMAGAZ

INSEE	Nom de la commune	Année de desserte	Terme concessions
37175	Nouzilly	2005	2030

COMMUNE DESSERVIE EN GAZ PROPANE ET EXPLOITÉE PAR BUTAGAZ

INSEE	Nom de la commune	Année de desserte	Terme concessions
37169	Neuville-sur-Brenne	2006	2036

(1) Nombre de communes pour lesquelles il est possible d'identifier des éléments de desserte (ouvrages de raccordement d'usagers, consommateurs d'énergie, recette d'acheminement, etc.)
(2) Sources : RGP 1999 et RP 2009 (INSEE)
(3) L'appellation « acier » comprend tous les aciers, qu'ils fassent ou non l'objet d'une protection cathodique active
(4) Branchements individuels ou branchements particuliers d'immeubles individuels
(5) Branchements particuliers ou branchements des immeubles collectifs : ce sont les dérivations individuelles qui permettent d'alimenter les usagers à l'aval des ouvrages collectifs d'immeubles
(6) Branchements individuels + branchements particuliers
(7) La valeur est estimée égale au nombre d'usagers raccordés
(8) L'association CI-CM dans la majorité des immeubles collectifs conduit à prendre pour une unité vérifiée un ensemble CI-CM
(9) A.ext/Odg/100 km : Appels externes pour odeur de gaz par 100 km de réseau (taux d')
(10) A.Us/Mdg : Appels d'usagers pour manque de gaz (taux d')
(11) Dommages causés par les activités humaines sur ou aux abords des ouvrages gaz

7

Fiches inventaires

DONNÉES TECHNIQUES

Gaz distribué : naturel et propane
Nombre de citernes de stockage : 73
Capacité de stockage : 320 tonnes

INVENTAIRE DU PATRIMOINE

Inventaire technique		Inventaire comptable*		
Quantité	Type d'ouvrage	Quantité	Valeur d'actif brute	Valeur d'actif net
631 034 m	Conduites de distribution	635 895 m	31 817 770 €	21 020 889 €
16 246 u	Branchements individuels(1)	15 513 u	12 910 808 €	9 309 865 €
2 657 u	Branchements particuliers(2)	-	-	-
624 u	Branchements collectifs	625 u	646 531 €	381 840 €
289 u	Conduites d'immeubles	645 u	429 963 €	221 786 €
407 u	Conduites montantes	678 u	1 272 233 €	643 235 €
12 u	Matériels de détente	12 u	174 296 €	85 752 €
0 m²	Terrains et bâtiments	10 m²	152 €	152 €
0	Autres	24	87 386 €	22 248 €
-	**TOTAL**	-	**47 339 139 €**	**31 685 767 €**

(1) branchements particuliers d'immeubles individuels
(2) branchements particuliers d'immeubles collectifs
**Hors inventaire comptable Butagaz non fiable*

RÉPARTITION DES CONDUITES PAR MATÉRIAU*

Type de matériaux	Quantité
Polyéthylène	552 237 m
Acier	78 121 m
Cuivre	676 m
TOTAL	**631 034 m**

** base : inventaire technique*

RÉPARTITION DES CONDUITES PAR PRESSION*

Pressions	Quantité
Conduite BP	0 m
Conduite MPB	610 120 m
Conduite MPC	20 914 m
TOTAL	**631 034 m**

** base : inventaire technique*

LE SERVICE RENDU (TOUS CONTRATS CONFONDUS)

Nombre de points de livraison (PDL) actifs	16 171 PDL
Consommations	431 678 MWh
Recettes (hors taxes)	5 848,3 k€

ÉVÉNEMENTS INTERVENUS SUR LE RÉSEAU EN 2016

Nombre d'incidents intervenus sur	
Le périmètre concédé	146
Les réseaux	7
Les raccordements(1)	116
Les ouvrages collectifs	9

Nombre de signalements d'anomalies et conséquences(2)	
Pour odeur de gaz	52
Pour manque de gaz	41
Usagers coupés	826
Dommages corporels	0

Évolutions sur l'exercice(3) (réseaux & branchements)	
Extension (m)	11 849
Renouvellement (m)	260
Abandon (m)	253
Les branchements(4)	371

(1) Branchements sur réseaux et branchements particuliers en immeubles collectifs
(2) Sur la base des incidents intervenus sur les ouvrages concédés
(3) Travaux de 1er établissement compris
(4) Extension & densification (individuels/collectifs)

Fiches inventaires des communes

À retrouver sur notre site internet : www.sieil37.fr, rubrique publications

AMBILLOU
AMBOISE
ARTANNES-SUR-INDRE
AVOINE
AZAY-LE-RIDEAU
BEAUMONT-EN-VÉRON
CANGEY
CHAMBOURG-SUR-INDRE
CHAMPIGNY-SUR-VEUDE
CHANÇAY
CHARENTILLY
CHARGÉ
CHÂTILLON-SUR-INDRE
CLÉRÉ-LES-PINS
CORMERY
CRAVANT-LES-CÔTEAUX
CROUZILLES
DESCARTES
DRUYE
ESVRES
FRANCUEIL
GENILLÉ
HUISMES
LA CELLE-SAINT-AVANT
LA CROIX-EN-TOURAINE
LARÇAY
L'ÎLE-BOUCHARD
LIMERAY
MAZIÈRES-DE-TOURAINE
MONTBAZON
MONTRÉSOR
NAZELLES-NEGRON
NEUILLÉ-PONT-PIERRE
NEUVILLE-SUR-BRENNE
NOIZAY
NOUANS-LES-FONTAINES
NOUÂTRE
NOUZILLY
ORBIGNY
PANZOULT
PERNAY
PERRUSSON
POCÉ-SUR-CISSE
PONT-DE-RUAN
POUZAY
RESTIGNÉ
REUGNY
RICHELIEU
RIVIÈRE
ROUZIERS-DE-TOURAINE
SACHÉ
SAINT BENOIT-LA-FORÊT
SAINT-ÉPAIN
SAINT PATERNE-RACAN
SAINT ROCH
SAINTE-MAURE-DE-TOURAINE
SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY
SAINT-JEAN-SAINT-GERMAIN
SAINT-MARTIN-LE-BEAU
SAINT-OUEN-LES-VIGNES
SEMBLANÇAY
SEPMES
SONZAY
SORIGNY
THILOUZE
VEIGNÉ
VILLELOIN-COULANGÉ
VOUVRAY
CONCESSIONS EN DSP GrDF

Retrouvez le Rapport du contrôle de concessions gaz sur notre site internet :
www.sieil37.fr/publications

www.goodby.fr

SIEIL SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE D'INDRE-ET-LOIRE

territoire d'énergie INDRE-ET-LOIRE

12 - 14 rue Blaise Pascal - BP 51314 - 37013 TOURS CEDEX 1
Tél. : 02 47 31 68 68 - Courriel : sieil@sieil37.fr
www.sieil37.fr